



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Culture Études

## **L'autoédition de livres francophones imprimés : un continent ignoré**

Stéphanie Peltier  
Françoise Benhamou  
Christophe Cariou  
François Moreau

2024-1



# L'autoédition de livres francophones imprimés : un continent ignoré\*

Stéphanie Peltier\*\*, Françoise Benhamou\*\*\*, Christophe Cariou\*\*\*\*, François Moreau\*\*\*\*\*

---

L'offre de livres autoédités s'est considérablement développée au cours des deux dernières décennies, poussée par l'évolution de la technique dans la chaîne du livre, le développement du commerce en ligne et la désintermédiation dans les industries culturelles. L'autoédition et ses particularités sont pourtant assez mal connues. L'offre de livres autoédités privilégie-t-elle certains segments ou sous-segments éditoriaux ? Le profil sociodémographique moyen des auteurs autopubliés diffère-t-il de celui des auteurs publiés par les maisons d'édition traditionnelles ? Quel est l'appétit des acheteurs pour les livres autoédités et de quelle manière les éditeurs classiques utilisent-ils l'autoédition ? L'exploitation statistique inédite des données, pour les seuls livres imprimés, du dépôt légal et de l'institut GfK permet d'apporter des premiers éléments de réponse à ces questions avec, en creux, celle de savoir dans quelle mesure l'autoédition de livres diversifie l'offre éditoriale.

Ainsi, en 2015, près du quart des livres papier déposés à la Bibliothèque nationale de France (BnF) sont autoédités, contre un dixième il y a 40 ans. La même année, 61 % des livres autoédités relèvent de la littérature et des techniques d'écriture contre 43 % des livres à compte d'éditeur édités traditionnellement. Si la part qu'occupe ce segment éditorial progresse pour les deux types de livres entre 2006 et 2015, la progression est plus

---

\* Cette recherche a bénéficié d'un financement du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture (DEPS) dans le cadre de son appel à projets de recherche « La diversité consommée sur les marchés du livre, de la musique enregistrée et de la vidéo ». Les auteurs tiennent à remercier la Bibliothèque nationale de France, et tout particulièrement le département du Dépôt légal, pour leur disponibilité et l'intérêt qu'ils ont manifesté pour cette étude. Les auteurs souhaitent également remercier Charlotte Allibert, Laure Prételat – directrices de Librinova – et David Stut – directeur de StoryLab et ex-directeur d'Edilivre. Les analyses et les conclusions demeurent de la responsabilité des seuls auteurs de l'étude.

\*\* NUDD, La Rochelle Université & IRCAV, Université Paris 3 (EA 185).

\*\*\* CEPN (UMR 7234), Université Sorbonne Paris Nord & LabEx ICCA.

\*\*\*\* Labex ICCA.

\*\*\*\*\* CEPN (UMR 7234), Université Sorbonne Paris Nord & LabEx ICCA.

forte en autoédition. En 2015, au sein de la littérature française, la poésie occupe une part deux fois plus importante parmi les livres autoédités que parmi ceux édités classiquement, 60 % des livres de poésie étant autopubliés. Les romans sont aussi surreprésentés en autoédition, à l'inverse de la bande dessinée et de la littérature jeunesse. Du côté des auteurs de littérature française ayant déposé au moins un livre entre 1970 et 2016, 49 % ne connaissent que l'édition traditionnelle, 40 % uniquement l'autoédition. Parmi ces auteurs, 72 % des 30 ans et moins ne connaissent que l'autoédition, contre 24 % qui ne connaissent que l'édition classique. La part des autrices est la même entre les deux modes exclusifs d'édition, autour de 41 %. Enfin, parmi les auteurs de littérature francophone hors traductions ayant publié entre 2007 et 2016, ceux exclusivement édités traditionnellement publient un nombre moyen de livres deux fois plus élevé que celui des auteurs exclusivement autoédités. L'autoédition est moins présente que l'édition classique dans les ventes de best-sellers et plus présente en queue de distribution des ventes. Le passage en maison d'édition traditionnelle pour les auteurs initialement autopubliés renforce significativement leurs ventes.

---

## Introduction

L'autoédition agace et fait rêver. Elle agace les acteurs traditionnels du livre qui y voient une dénégation du lent travail qu'ils assurent : recherche des auteurs, maturation des manuscrits, fabrication, accompagnement de la diffusion, distribution et commercialisation des livres, etc. Elle peut susciter de la colère, comme lorsqu'en 2018, le livre autopublié *Bande de Français*, de Marco Koskas, intègre la première sélection du prix Renaudot<sup>1</sup>. L'auteur avait utilisé la plateforme CreateSpace d'Amazon.

Mais l'autoédition fait aussi rêver car elle porte en elle l'illusion – ou parfois la réalité – de talents cachés que des éditeurs rétifs ou submergés par la nouveauté auraient refusés, et qu'elle seule permettrait de faire connaître et reconnaître. Le rêve se nourrit de quelques cas emblématiques. Tel celui de Jean-Michel Apathie, qui choisit de publier et de distribuer, au printemps 2018, *La Liberté de ma mère. Mai 68 au Pays basque*, en utilisant lui aussi la plateforme CreateSpace, et dont le livre s'est classé un temps en tête des ventes

---

1. Ce n'était pas la première fois que le jury Renaudot sélectionnait un titre autopublié ; il l'avait déjà fait en 2010 avec *L'Homme qui arrêta d'écrire*, de Marc-Édouard Nabe.

Amazon. Plus récemment, Joël Dicker, après avoir dédié son dernier roman *L'Énigme de la chambre 622* à son éditeur Bernard de Fallois disparu il y a quelques années, annonce sa volonté de se passer désormais d'un éditeur.

L'autoédition reste mal connue; longtemps considérée comme un pis-aller pour les auteurs n'ayant pas trouvé d'éditeur ou comme le lieu de la publication d'œuvres destinées à un public très restreint (famille, amis, cercle de connaissances), elle s'est considérablement développée. Les possibilités offertes par les outils à la disposition des auteurs, l'e-commerce, le numérique et l'impression à la demande, nourries par des tendances profondes à la désintermédiation dans les industries culturelles, ont permis cette éclosion.

Pour conduire une étude quantitative sur le phénomène de l'autoproduction, les seules données fiables sur lesquelles il est possible de s'appuyer sont issues du dépôt légal et de l'institut Growth from Knowledge (GfK). Elles ne permettent pas de repérer les livres autoédités uniquement au format numérique, puisque GfK ne les recense pas et que la Bibliothèque nationale de France (BnF) ne le fait que de manière très parcellaire, rendant impossible toute analyse rigoureuse de l'autoédition exclusivement numérique. Ceci nous a contraints à focaliser nos résultats sur le livre papier. Cette étude pourrait ainsi apparaître paradoxale, puisque l'autoédition semble aujourd'hui principalement procéder des possibilités offertes par le livre numérique. Nous faisons l'hypothèse que les ventes papier de livres autoédités permettent d'appréhender la partie la plus reconnue de ce marché et de comprendre les relations qui se tissent entre deux mondes que l'on croit cloisonnés: les éditeurs vont puiser des manuscrits prometteurs sur les plateformes numériques d'autoédition, tandis que les auteurs de l'autoédition aspirent à la reconnaissance sur le marché de l'édition traditionnelle en diffusant leurs ouvrages autoédités sous format papier et idéalement dans le réseau des librairies.

On observe ainsi deux lignes de force: numérique/papier, édition intermédiée ou traditionnelle/édition désintermédiée ou autoédition. C'est au sein de ces deux lignes de force que notre étude apporte des éclairages, avec, en arrière-plan, la question suivante: dans quelle mesure l'autoédition est-elle un vecteur potentiel de diversification de l'offre éditoriale? L'offre de livres autoédités se concentre-t-elle sur quelques genres ou est-elle hétérogène? Ces questions sont essentielles car une réponse positive, même nuancée, revient à reconnaître un rôle à l'autoédition qui va au-delà de la simple solution dégradée face au rejet d'un manuscrit par les éditeurs traditionnels.

## Objectifs de l'étude

Plusieurs questions traversent cette étude. La première porte sur les définitions de l'autoédition et sur les données existantes : celles-ci permettent-elles d'appréhender correctement l'autoédition ? La deuxième a trait à l'offre de livres autoédités : privilégie-t-elle des genres sous-représentés dans l'offre éditoriale ? Le profil sociodémographique des auteurs autopubliés se distingue-t-il de celui des auteurs publiés par les maisons d'édition ? Troisièmement, si les livres autoédités accroissent « naturellement » la diversité offerte, au sens du nombre de titres différents disponibles pour le lecteur, qu'en est-il de la diversité consommée, c'est-à-dire de l'appétit de l'acheteur pour cette offre nouvelle ? S'ajoutant déjà à une offre pléthorique, les livres autoédités peuvent réduire la capacité des lecteurs à s'y repérer. Cette question conduit à se demander si les livres autopubliés sont nécessairement cantonnés dans la traîne de la distribution des ventes, ou si certains parviennent à se hisser au niveau des meilleures ventes<sup>2</sup>. Quatrièmement, alors que se produit une forme « d'industrialisation de l'autoédition<sup>3</sup> », le marché tend-il à se professionnaliser et à construire des passerelles avec le marché de l'édition traditionnelle ? Cinquièmement, l'autoédition n'apparaît-elle pas simplement comme un moyen pour les éditeurs de repérer des auteurs ou de « rattraper » des auteurs talentueux qui leur auraient échappé ? L'hypothèse est ici celle de la diversification des lieux de la recherche d'auteurs, premier enjeu de la construction d'une marque éditoriale. De plus en plus fréquemment, les éditeurs se plongent dans la liste des meilleures ventes numériques. C'est ainsi qu'Alexandrine Duhin, directrice littéraire chez Fayard et Mazarine, confesse se plier à cet exercice quasi quotidiennement : « Je regarde ce qui arrive en tête du classement, mais pas uniquement car ces records de ventes de livres à 2 ou 3 euros ne sont pas forcément reproductibles dans l'édition [...] Je surveille aussi les nouveautés en survolant les quatrièmes de couverture, les commentaires de lecteurs, et en explorant le texte quand ma curiosité est piquée. Je suis convaincue qu'il y a aussi des titres très littéraires à découvrir<sup>4</sup>. »

Nos réponses ne sauraient qu'être partielles mais permettent d'avancer quelques hypothèses sur l'importance de l'autoédition pour le développement d'une offre diversifiée.

Dans la suite de cette étude, les difficultés à définir et à mesurer le phénomène de l'autoédition seront étudiées (2), avant de présenter

---

2. Pour une analyse de ces questions sur l'ensemble du secteur de l'édition sur la période 2007-2016, voir Olivier DONNAT, *Évolution de la diversité consommée sur le marché du livre, 2007-2016*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », n° 3, 2018.

3. Hervé HUGUENY, « Autoédition : naissance d'une industrie », *Livres Hebdo*, 30 mars 2018.

4. *Ibid.*

la méthode et les données utilisées (3). Les deux parties suivantes analysent l'ampleur de l'autoédition tant sur la diversité culturelle offerte (4) que sur la diversité consommée (5). Plus précisément, nous cherchons à identifier la place des livres autopubliés, et plus particulièrement de littérature francophone, tant dans l'offre (à partir des notices bibliographiques de la BnF) que dans les ventes physiques en France (à partir de la base GfK).

## L'autoédition : un « océan » noir ?

Quatre types d'autoédition se côtoient<sup>5</sup> : la première, sorte de « Pensée universelle » revisitée, est l'édition des auteurs amateurs sans avenir littéraire écrivant pour des cercles étroits. Sa forme moderne est par exemple le livre fabriqué par Photobox.com : le client fournit texte et photos et reçoit son livre quelques jours plus tard pour quelques dizaines d'euros. La seconde, l'autoédition comme vivier, consiste en des plateformes ouvertes, sur lesquelles les « vrais » éditeurs trouvent une offre qui ne demande qu'à être évaluée. La troisième est l'autoédition ingrate, celle des stars de l'écrit qui entendent tourner le dos à leur éditeur initial pour diverses raisons. La dernière, l'autoédition spécialisée, est destinée à opérer un appariement entre auteurs et lecteurs sur des marchés de niche, au sein de communautés de lecteurs partageant des centres d'intérêt communs. Dans tous les cas, le pouvoir et la décision de publier appartiennent à l'auteur qui assure la promotion de son livre.

## Un phénomène ancien

Selon Marie-Claude Felton<sup>6</sup>, des centaines d'auteurs « s'autoéditent » au XVIII<sup>e</sup> siècle, en profitant de la loi de 1777 qui leur permet de vendre leurs ouvrages en toute liberté. Cette lettre de Laurent Anglivier de La Beaumelle à son frère résonne étonnamment avec certains discours contemporains : « Mon édition de Maintenon m'a endetté jusqu'aux oreilles ; je n'ai pas le sou [...] mais si Maintenon réussit, je ne serai point mal. [...] Vous me grondez d'avoir fait imprimer à mes dépens : jusqu'ici je m'en suis bien trouvé, et qui m'aurait payé mon manuscrit ? On ne m'en aurait pas donné 400 L.<sup>7</sup> » Plus près de nous, les exemples sont légion, tels ceux de Marcel Proust publiant

---

5. Françoise BENHAMOU, *Le Livre à l'heure du numérique. Papier, écrans, vers un nouveau vagabondage*, Paris, Seuil, 2014.

6. Marie-Claude FELTON, *Maîtres de leurs ouvrages. L'édition à compte d'auteur à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Oxford, Oxford University Studies in the Enlightenment, 2014.

7. Marie-Claude FELTON, « L'autoédition : phénomène récent depuis le XVII<sup>e</sup> siècle », 6 mars 2014, <https://voltairefoundation.wordpress.com/2014/03/06/lautoedition-phenomene-recent-depuis-le-xviiieme-siecle/>

à compte d'auteur après le refus de la maison Gallimard, de Virginia Woolf créant une mini-imprimerie avec son mari, ou de Jane Austen éditant son premier manuscrit.

### Pourquoi l'autoédition ?

L'explosion récente du phénomène se rapporte à plusieurs éléments : les lacunes de l'édition traditionnelle, la montée des revendications des auteurs quant au partage de la valeur, et la montée du numérique, avec la facilitation qu'il apporte à l'auteur autoédité.

Sur le premier point, l'autoédition est un moyen de contourner le goulet d'étranglement lié à la masse des manuscrits arrivant chez l'éditeur, ou de publier des livres s'adressant à des marchés de niche. Sur le second élément, l'autoédition est souvent présentée comme une réponse à la déception des auteurs face à la faiblesse de leur rémunération. Elle offre un modèle alternatif pour les droits d'auteur. Selon une étude menée en 2016, 85 % des auteurs autoédités font ce choix afin de « conserver le contrôle sur leurs droits »<sup>8</sup>. Ce peut être un leurre : comme le note Bruno Racine, « l'autoproduction libère des potentialités créatives importantes, mais renforce le report de charge vers l'auteur. De même, la désintermédiation et la diffusion à grande portée des œuvres grâce aux plateformes font courir un risque de surproduction et de destruction de valeur, sans résoudre le lien de dépendance des artistes-auteurs envers les acteurs de l'aval »<sup>9</sup>.

Troisième élément : le numérique permet de s'autoéditer aisément. Et les auteurs potentiels sont, dit-on, nombreux. Toutefois, une étude a montré que les Français n'ont pas profité de l'inactivité forcée durant le premier confinement lié à la pandémie de Covid-19 pour se lancer dans l'écriture et s'autoéditer<sup>10</sup>.

D'autres éléments ont pu concourir à la montée de l'autoédition : un relativisme culturel qui permet de considérer que de petites œuvres ont droit de cité, contribuant à une certaine désacralisation de l'acte d'écriture ; l'existence de formations à l'écriture<sup>11</sup> ; le développement

---

8. BoD, *Étude européenne sur l'auto-édition / édition alternative. Résultats France*, mars 2016. [https://www.bod.fr/fileadmin/user\\_upload\\_fr/Ueber\\_BoD-Homepage/Etude\\_Autoedition-2016-VF.pdf](https://www.bod.fr/fileadmin/user_upload_fr/Ueber_BoD-Homepage/Etude_Autoedition-2016-VF.pdf)

9. Bruno RACINE, *L'Auteur et l'acte de création*, Rapport sur le statut des artistes-auteurs remis au ministre de la Culture le 22 janvier 2020, p. 3-4.

10. Anne JONCHERY et Philippe LOMBARDO, *Pratiques culturelles en temps de confinement*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », n° 6, 2020-6. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2023/Pratiques-culturelles-en-temps-de-confinement-CE-2020-6>. Ce constat mérite d'être relativisé. Selon une étude de Harris Interactive, un Français sur dix déclare avoir profité de cette période de confinement pour commencer un travail d'écriture (1 166 sondés). Nicole VULSER, « Avalanche de manuscrits déconfinés chez les éditeurs », *Le Monde*, 6 juin 2020.

11. Sylvie BOSSER, « La plateforme d'autoédition Librinova au prisme de la reconfiguration de l'intermédiation littéraire », *tic&société*, vol. 13, n° 1-2, 2019, p. 195-223.



des technologies d'impression à la demande qui émancipent l'auteur autoédité des contraintes de l'impression traditionnelle<sup>12</sup>.

### Une croissance impressionnante

Aux États-Unis, le nombre de nouveaux titres autoédités, sans prétendre à l'exhaustivité pour les e-books, est passé d'environ 85 000 en 2008 à près de 400 000 en 2012, selon Joel Waldfogel et Imke Reimers<sup>13</sup>. D'après Bowker, le nombre d'ISBN de livres autopubliés (e-books et imprimés) a ensuite connu, entre 2013 et 2018, une augmentation de 263 % (passant de 461 438 à 1 677 781) : « Traditionnellement, les livres rejetés par les éditeurs grand public restaient dans les tiroirs d'un bureau ou étaient parfois autoédités par des "vanity press". Aujourd'hui, de nombreux livres dont les auteurs ne parviennent pas à conclure des accords avec les éditeurs se tournent vers Amazon et d'autres plateformes. » La plus forte croissance a été réalisée par CreateSpace, la plateforme d'autoédition d'Amazon, qui représente à elle seule 84 % de l'offre de livres autoédités en 2018 aux États-Unis<sup>14</sup>. Le devenir de ces livres n'est documenté que pour les best-sellers. Selon les mêmes auteurs, la part des best-sellers issus d'ouvrages autoédités est passée de zéro à plus de 10 % entre 2007 et 2014. Dans la catégorie romance, cette part a dépassé les 40 % en 2014. Joel Waldfogel évoque à cet égard « le rôle croissant joué par ceux qui escomptaient échouer mais ont fini par réussir<sup>15</sup> ». Dès lors que les éditeurs ne peuvent prédire le devenir des biens de création, du fait des caractéristiques de ces derniers (singularité et incertitude mises en évidence notamment par Richard E. Caves<sup>16</sup>), la multiplication du nombre de titres produits ouvre la gamme en matière de qualité (même si certains des produits sont de mauvaise qualité) et « certains des "perdants *ex ante*" se révèlent être des "gagnants *ex post*", c'est-à-dire des produits qui s'avèrent très recherchés par les consommateurs<sup>17</sup> ».

---

12. Ann HAUGLAND, « Opening the gates: Print on-demand publishing as cultural production », *Publishing Research Quarterly*, vol. 22, n° 3, septembre 2006, p. 3-16.

13. Joel WALDFOGEL et Imke REIMERS, « Storming the gatekeepers: Digital disintermediation in the market for books », *Information Economics and Policy*, vol. 31, juin 2015, p. 47-58.

14. BOWKER, *Self-publishing in the United States, 2013-2018. Print and Ebooks*, 2019. <https://actualitte.com/PDF/autopublication%20etats%20unis%20chiffres%20bowker.pdf>

15. Joel WALDFOGEL, « How digitization has created a golden age of music, movies, books, and television », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 31, n° 3, 2017, p. 195-214.

16. Richard E. CAVES, *Creative Industries: Contracts between Art and Commerce*, Cambridge, Harvard University Press, 2000.

17. *Ibid.*, p. 15.

---

## Encadré

### ISBN, dépôt légal et autoédition

#### Qu'est-ce que l'ISBN ?

L'ISBN (International Standard Book Number) est un numéro international normalisé qui permet d'identifier un livre, qu'il soit imprimé ou numérique, dans une édition donnée et un format donné (numérique ou papier). En France (décret n° 81-1068, du 3 décembre 1981), ce numéro doit figurer sur tous les exemplaires d'une même œuvre dans une même édition.

#### À quoi sert l'ISBN ?

Cette référence unique facilite toutes les opérations qui peuvent être faites, qu'elles soient commerciales (commandes du libraire par exemple) ou non (gestion des livres en bibliothèque). Il est obligatoire de demander ce numéro avant le dépôt légal de l'ouvrage.

#### Les auteurs autopubliés et l'ISBN

La démarche, très simple, se fait en ligne. C'est un service payant de l'Agence francophone pour la numérotation internationale du livre (Afnil, <https://www.afnil.org>). Pour les ventes d'e-book sur les plateformes d'autoédition comme KDP/Amazon ou Kobo/Fnac, l'auteur peut publier sans ISBN car ces plateformes émettent leur propre numéro d'identification, mais ce numéro ne peut pas être utilisé avec un autre service de publication. Par exemple, un numéro d'identification fourni par Amazon fonctionne uniquement sur KDP. Ces plateformes recommandent donc aux auteurs autopubliés d'acheter leur propre code ISBN, s'ils souhaitent publier leurs livres dans d'autres circuits de distribution. Mais nombre d'auteurs autopubliés ne le demandent pas, par ignorance de la démarche ou parce qu'ils ne se vivent pas comme faisant partie des circuits traditionnels de diffusion et de commercialisation du livre.

#### Le dépôt légal

Depuis 1537, le dépôt légal à la BnF est gratuit mais obligatoire pour les livres imprimés destinés à une diffusion au-delà du cercle familial. Il a été étendu à tout type de contenu dématérialisé et donc aux livres numériques en 2006. Pour les livres imprimés, cette démarche doit être réalisée par l'éditeur, l'imprimeur, l'importateur et le producteur. Pour le livre autoédité, l'auteur, étant également son propre éditeur, est tenu de déposer son livre.

#### Quelle démarche selon le support (papier et/ou numérique) ?

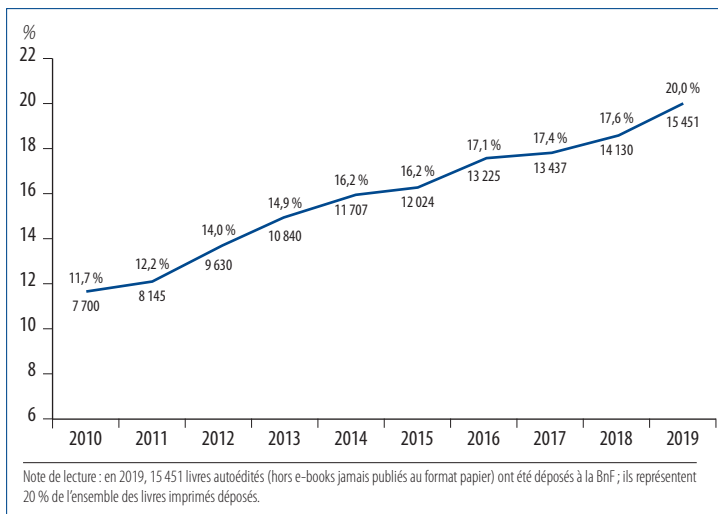
Pour déposer un livre papier, il suffit de suivre la procédure indiquée sur le site de la BnF avec la possibilité d'effectuer la déclaration en ligne (<https://depotlegal.bnf.fr/>). Les auteurs autopubliés peuvent, moyennant paiement, demander à des plateformes d'autoédition de se charger de réaliser le dépôt légal à leur place. Pour les livres numériques, aucune démarche n'est à effectuer car la BnF collecte automatiquement les données numériques à l'aide de robots. Mais, étant donné la masse de contenus à aspirer, le dépôt légal

adopte une méthode d'échantillonnage qui ne peut garantir l'exhaustivité. Si le livre numérique est également publié sur support papier, il doit aussi faire l'objet d'un dépôt légal pour le livre imprimé. Les démarches du dépôt légal pour le livre numérique et le livre papier ne sont pas substituables. Pour plus d'informations, voir : <https://www.bnf.fr/fr/depot-legal-pour-quels-documents>

En France, selon l'Observatoire du dépôt légal, le nombre de titres autoédités au sens large (qui ne relèvent donc pas de l'édition à compte d'éditeur, voir *infra*) déposés à la BnF et imprimés ne cesse également de gagner du terrain (graphique 1). Il a doublé entre 2010 et 2019 et passe de 12 % (7 700 titres) à 20 % (15 451 titres) des livres publiés et imprimés<sup>18</sup>.

**Graphique 1 – Évolution de la part et du nombre de livres imprimés autopubliés déposés au dépôt légal (2010-2019)**

En % et unités



Source : <https://www.idboox.com/economie-du-livre/livres-et-autoedition-les-chiffres-clefs-du-depot-legal-2019/>

18. Ces chiffres ne tiennent pas compte des e-books jamais publiés au format papier ni des livres n'ayant jamais fait l'objet d'un dépôt légal auprès de la BnF. L'Observatoire du dépôt légal estime qu'un livre imprimé sur quatre (soit 25,4 % des dépôts) est autoédité en 2021, dont plus de la moitié alimentée par des éditeurs à compte d'auteur qui prennent en charge les obligations du dépôt légal. Avant 2021, la catégorie des éditeurs à compte d'auteur était intégrée dans les éditeurs professionnels. Ce changement de périmètre ne rend plus possible les comparaisons avec les estimations antérieures. <https://www.bnf.fr/fr/observatoire-du-depot-legal-2021>

## Mais une définition floue de l'autoédition

Un auteur dispose de plusieurs alternatives non exclusives pour publier ses livres<sup>19</sup>. Dans le cas de l'autoédition, l'auteur est son propre éditeur et il prend en charge les frais d'édition. Le terme d'autoédition véhicule l'idée que l'auteur peut directement vendre son livre aux lecteurs sans passer par les différents intermédiaires de la chaîne du livre (éditeurs, distributeurs, libraires). En réalité, faute d'une capacité à se rendre visible suffisante, l'auteur a recours à des intermédiaires – les plateformes d'autoédition (CreateSpace/Amazon, BoD, Bookelis, Iggycbook, Librinova, Kobo/Fnac, The BookEdition, etc.) qui proposent des services plus ou moins complets (impression, correction, mise en page, mise en vente sur le site, services d'agent littéraire...) <sup>20</sup>. Aucun contrat d'édition n'est signé. L'auteur autoédité garde l'intégralité de ses droits et décide lui-même du prix de vente de son ouvrage. Il est le seul responsable du contenu autoédité.

L'autoédition doit être distinguée de l'édition à compte d'auteur. Cette distinction procède du droit. Selon l'article L132-2 du Code de la propriété intellectuelle, le contrat à compte d'auteur est la convention par laquelle « l'auteur ou ses ayants droit versent à l'éditeur une rémunération convenue, à charge par ce dernier de fabriquer en nombre, dans la forme et suivant les modes d'expression déterminés au contrat, des exemplaires de l'œuvre et d'en assurer la publication et la diffusion ». Le contrat est un contrat de louage. L'étude de l'Agence régionale du livre signale que « dans les faits, la diffusion n'est pas toujours assurée par les éditeurs (alors qu'elle est bien prévue dans les contrats à compte d'auteur)<sup>21</sup>. » L'auteur ne cède pas les droits patrimoniaux à l'éditeur ; il supporte les frais d'édition et en assume le risque<sup>22</sup>.

Dans un contrat d'édition classique, l'éditeur devient propriétaire des droits patrimoniaux. Il dispose du droit de reproduire l'œuvre, mais aussi généralement de la représenter. En échange, il assume la charge de sa fabrication et de sa diffusion.

Cette triple distinction, entre autoédition, édition à compte d'auteur et édition traditionnelle, est loin de résumer la variété des possibilités :

---

19. Pour plus de précisions, voir l'étude de l'agence régionale du livre (ArL), *L'Auto-édition en question(s)*, mars 2020. <https://www.livre-provencealpescotedazur.fr/ressources/dossiers-thematiques/l-auto-edition-en-questions-54>

20. La plateforme Librinova par exemple propose un rôle d'agent littéraire à partir de 1 000 exemplaires vendus. Charlotte Allibert évoque son action comme « de l'auto-édition accompagnée », Marie-Hélène Gallay et Charlotte Landru-Chandès, « L'auto-édition numérique : un tremplin pour les auteurs en quête de reconnaissance » CELSALAB, 5 avril 2016, <https://celsalab.fr/2016/04/05/lauto-edition-numerique-un-tremplin-pour-les-auteurs-en-quete-de-reconnaissance/>

21. ArL, *L'Auto-édition en question(s)*, op. cit.

22. Il existe également une situation intermédiaire du point de vue du risque financier, l'édition de compte à demi. L'auteur et l'éditeur partagent les bénéfices tout comme les pertes d'exploitation en étant parties prenantes d'une « société de participation ».

un auteur autopublié peut éditer d'autres auteurs (devient-il alors un éditeur à part entière ?), un éditeur traditionnel, dans le cadre d'une stratégie de diversification, peut publier des auteurs autoédités et créer une plateforme *ad hoc*, les plateformes d'autoédition se professionnalisent avec des services<sup>23</sup> proches de ceux proposés par un éditeur. Les frontières entre autoédition et édition, comme entre autoédition et édition à compte d'auteur sont de plus en plus floues.

Dans cette étude, tout ce qui n'est pas de l'édition à compte d'éditeur sera considéré comme relevant de l'autoédition. Pour éviter de surestimer le phénomène, lorsque cela s'est avéré possible, les différentes variantes de l'autoédition ont été distinguées (édition à compte d'auteur, plateformes d'autoédition, auteurs-éditeurs, éditeurs uniques).

### Une difficile appréhension statistique de l'autoédition

On dispose de peu d'informations fiables sur les livres numériques. Or la plus grande partie des livres autopubliés le sont initialement en version numérique. Deux raisons principales expliquent l'absence de données. Premièrement, si le dépôt légal<sup>24</sup> est obligatoire pour les documents imprimés diffusés au public, il n'existe pas d'obligation pour les livres numériques (malgré la gratuité et la simplicité de la démarche)<sup>25</sup>. Le dépôt légal des e-books dépend donc de la volonté des auteurs et des plateformes. Selon les dires de la profession, les auteurs autoédités le négligent souvent. Certaines plateformes poussent les auteurs à effectuer cette démarche ou le font à leur place (moyennant parfois paiement)<sup>26</sup>, mais toutes ne le font pas. C'est pourquoi les chiffres sur l'autoédition sont sous-évalués. À cela s'ajoute l'impossibilité d'avoir accès aux données sur les ventes de livres numériques car les librairies numériques dominantes comme Amazon ne les communiquent pas.

L'identification du phénomène d'autoédition est rendue plus difficile encore avec sa professionnalisation. Au dépôt légal, la qualification d'un livre comme autoédité est en grande partie manuelle, en fonction de critères comme le rendu typographique, la

---

23. La plateforme Kobo/Fnac propose un soutien technique et une assistance aux auteurs et abrite un blog de conseils aux auteurs. De nombreuses plateformes offrent des services analogues.

24. Pour plus de détails sur le dépôt légal, voir [www.bnf.fr/fr/professionnels/depot\\_legal.html](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal.html)

25. Plus précisément, « le dépôt légal concerne également les e-books ou livres numériques, termes utilisés pour désigner un objet numérique ressemblant en partie à une monographie imprimée sur papier et diffusé en ligne. [...] L'éditeur n'a aucune démarche active à effectuer auprès de la BnF. En effet, la Bibliothèque réalise des collectes automatiques grâce à des robots. Compte tenu de la masse d'informations disponible sur l'Internet, elle procède par échantillonnage, selon des critères visant à assurer la meilleure représentativité possible de ses collections ». Voir <https://www.bnf.fr/fr/le-depot-legal>

26. Sur une plateforme d'autoédition, environ 16 % des auteurs prennent le service de dépôt légal.

qualité des illustrations, etc. Or le produit très professionnel en matière de qualité (reliure, police, etc.) de nombreux livres autopubliés rend ce travail plus complexe et arbitraire, et il est quasi impossible de tracer une frontière nette entre livres autoédités ou non<sup>27</sup>.

## Les données

### La constitution des bases de données

Les résultats de cette étude sont issus du croisement des données issues du dépôt légal de la BnF et de l'institut GfK.

Les données de la base brute des notices bibliographiques de la BnF<sup>28</sup>, après un travail minutieux de nettoyage et de retraitement<sup>29</sup>, ont permis d'identifier le nombre de livres autopubliés ou non sur la période 1970-2015<sup>30</sup>. Le travail à partir des notices et non de l'ISBN a été privilégié, notamment pour éviter une surestimation du nombre de livres<sup>31</sup>. En effet, la notice, contrairement à l'ISBN, correspond à un unique livre, quel qu'en soit le format, papier, audio, relié, broché, poche, réédition. Cette base contient 1 421 737 livres (notices) sur la période 1970-2015<sup>32</sup>. Chaque livre a ensuite été recodé semi-automatiquement et/ou manuellement soit en livre à compte d'éditeur, soit en livre autoédité. Quatre composantes de l'autoédition au sens large ont été distinguées : les éditeurs à compte d'auteur, les plateformes numériques d'autopublication, les auteurs-éditeurs (hors auteurs/éditeurs organisationnels/institutionnels)<sup>33</sup> et

---

27. Entretien avec Benoit Teclu, directeur du Dépôt légal, Tiphaine Vacqué, directrice adjointe du Dépôt légal et Frédérique Joannic-Seta, directrice du Département des métadonnées, 8 avril 2019.

28. Ces données sont accessibles sur la plateforme de la BnF (<https://www.bnf.fr/fr/portail-bnf-api-et-jeux-de-donnees>) en licence ouverte de l'État sous le format bibliographique UNIMARC (<https://www.transition-bibliographique.fr/unimarc/manuel-unimarc-format-bibliographique/>).

29. Un travail de nettoyage des bases a été réalisé afin d'homogénéiser les noms des auteurs, des éditeurs, et les intitulés des livres qui étaient présents plusieurs fois en raison d'appellations différentes. Pour certaines variables comme le sexe ou le parcours des auteurs (voir page suivante), un croisement avec des bases complémentaires a été réalisé.

30. Les données à partir de l'année 2016 montrent une baisse du nombre total de notices créées. Pour éviter de surinterpréter une évolution qui ne tient peut-être qu'à l'incomplétude de la base au moment où nous l'avons constituée, nous nous sommes limités à la période 1970-2015. En revanche, pour les traitements ultérieurs, qui ne concernent plus l'analyse des évolutions des quantités de livres autopubliés mais leurs caractéristiques ainsi que celles de leurs auteurs, les données au-delà de 2015 ont été mobilisées.

31. Plusieurs autres raisons ont motivé une analyse par les notices : elle autorise une analyse fine des formes d'autoédition ; elle permet, en remontant jusqu'en 1970, d'avoir une bonne vision de la période pré-numérique alors que l'ISBN remonte à 2007 ; elle permet un raisonnement sur la date de publication et non de dépôt légal.

32. Pour ne pas alourdir la présentation, nous utiliserons par la suite livre comme synonyme de notice.

33. Lorsque l'auteur est l'éditeur avec noms et prénoms identifiés comme personnes.

les éditeurs uniques n'ayant publié qu'un seul ouvrage sur la période<sup>34</sup>. Les notices ont également été classées suivant le genre et les sous-genres selon la Classification décimale Dewey (CDD)<sup>35</sup>. Le segment de la littérature représente de loin la part prédominante avec 43 % de l'ensemble des notices sur la période 1970-2015. La littérature est également le domaine le plus représenté dans l'autoédition : 61 % de livres autopubliés en 2015 relevaient de ce genre. Par la suite, l'analyse a été restreinte aux livres de littérature dont le texte est en langue française (à l'exclusion des traductions) écrits par des auteurs nés après 1900. La base ainsi constituée a été enrichie de données sur les auteurs en intégrant l'âge, le sexe et le parcours éditorial. Il a été possible de reconstituer les parcours d'auteurs présents dans la base, en accédant aux informations jusqu'en 1970. Sept parcours ont été définis :

- les auteurs restés chez un éditeur classique sur toute la période d'observation ;
- les auteurs restés dans l'autoédition sur toute la période d'observation ;
- les auteurs issus de l'édition classique passés à l'autoédition ;
- les auteurs issus de l'autoédition passés à l'édition classique ;
- les auteurs toujours restés en édition classique à l'exception d'un passage temporaire en autoédition ;
- les auteurs toujours restés en autoédition à l'exception d'un passage temporaire en édition classique ;
- les auteurs hybrides, ayant effectué plusieurs allers-retours entre édition classique et autoédition.

Enfin, la base des livres publiés a été croisée avec celle des ventes de livres imprimés neufs dans les réseaux de distribution (physique et numérique) compilée par l'institut GfK<sup>36</sup>. Cette dernière n'étant disponible de manière fiable que depuis 2007, la période d'analyse est restreinte à la période 2007-2016. Le croisement des deux bases permet ainsi de connaître le volume des ventes de chaque ouvrage déposé à la BnF entre 2007 et 2016. Pour tout ouvrage déposé en année  $t$ , les ventes ont été recherchées dans la base GfK sur les années  $t$  et  $t + 1$  (période durant laquelle la très grande majorité des ventes est réalisée). La dernière année complète dont nous disposons dans la

---

34. Les listes des éditeurs à compte d'auteurs et des plateformes d'autopublication ont été réalisées à partir de différentes sources : Calcre ([www.calcre.com](http://www.calcre.com)) et articles dédiés à l'autoédition dans les médias (*60 millions de consommateurs*, *L'Express*...) et la blogosphère.

35. La classification Dewey retient dix classes : philosophie, religion, sciences sociales, langues, sciences pures, techniques, beaux-arts et loisirs, littératures, géographie et histoire, généralités. Pour plus de précisions sur la classification : <https://www.bnf.fr/fr/indexation-sujet-les-referentiels-utilises-par-la-bnf#bnf-dewey>

36. Les circuits de diffusion sont les grandes surfaces alimentaires (GSA), les grandes surfaces spécialisées (GSS), les librairies de rang 1 (celles dont l'offre est supérieure à 15 000 références et le chiffre d'affaires supérieur à 750 k€) et un quatrième circuit regroupant les ventes sur Internet et celles des librairies de rang 2 et autres circuits. On ne peut donc pas isoler les ventes *via* les sites Internet. À cela s'ajoute l'absence d'informations sur les ventes directes des plateformes d'autoédition. Il n'est possible d'identifier les ventes des livres papier de ces plateformes que lorsqu'ils sont vendus par les circuits identifiés par GfK.

base GfK étant 2017, la base des livres déposés à la BnF correspond aux années 2007 à 2016. Le croisement des deux bases nous enseigne que 70 087 auteurs ont déposé au moins un livre à la BnF entre 2007 et 2016 pour un total de 170 269 ouvrages. Il apparaît que 24 % de ces livres n'ont enregistré aucune vente sur la période étudiée dans les circuits de vente entrant dans le périmètre de GfK, et que cela concerne 38 % des auteurs<sup>37</sup>.

Un des objectifs de cette étude étant d'étudier le parcours des auteurs passés par l'autoédition et l'impact de ce parcours sur le succès en librairie, il convient d'emblée de minimiser l'impact des inévitables erreurs induites par le traitement automatisé des données sur cette base de plus de 170 000 ouvrages et de plus de 70 000 auteurs. Le principal problème tient au fait que souvent, les auteurs autoédités, notamment ceux passant par les plateformes, ne font pas le dépôt auprès de la BnF de leurs livres autoédités. Lorsqu'ils rencontrent le succès et finissent par être publiés par un éditeur classique, ils apparaissent dans notre base comme un auteur « toujours chez un éditeur classique » et sont donc codés comme tels. *A priori*, ce problème concerne essentiellement les auteurs autoédités « à succès ». Pour avoir une idée de l'ampleur du phénomène, nous avons dépouillé les articles de presse consacrés au phénomène de l'autoédition et les blogs spécialisés<sup>38</sup>. Cette recherche nous a permis d'établir une liste de quatre-vingt-sept<sup>39</sup> auteurs français (ou francophones) passés par l'autoédition avant d'être « signés » par un éditeur classique, et que l'on peut considérer comme des stars de l'autoédition. Parmi ces quatre-vingt-sept auteurs :

- 47 n'apparaissent pas dans la base, soit parce que leur ouvrage publié chez un éditeur classique est trop récent (après 2016, donc hors du périmètre de l'étude), soit parce que ces auteurs ont publié des e-books sans jamais passer au livre papier ;
- 22 étaient mal codés au sens où ils étaient considérés comme ayant toujours été édités par un éditeur classique alors qu'ils étaient bien passés par l'autoédition ;
- 18 étaient bien codés comme ayant eu un parcours dans l'autoédition.

---

37. Cela peut être le cas des livres autoédités sur des plateformes ayant fait l'objet d'un dépôt à la BnF et vendus uniquement en e-books, mais aussi des livres papier qui ne sont pas vendus dans les circuits recensés par GfK (notamment autoédités). Par ailleurs, GfK ne fait remonter les ventes que d'un échantillon de petites librairies. Les données de ces librairies sont ensuite extrapolées pour être représentatives au niveau national. Si un livre n'est vendu que dans des librairies n'appartenant pas à l'échantillon, il n'apparaîtra pas dans les données GfK.

38. La recherche s'est faite à partir des articles indexés sur les vingt premières pages du moteur de recherche Google à partir des mots-clés suivants : « auteurs », « succès » et « autoédition » ou « autoédités ». Elle a été complétée par l'analyse des archives des *Échos* et du *Monde* à partir de la recherche par le mot-clé « autoédition ».

39. La recherche à partir des articles de presse et des blogs spécialisés avait conduit à une liste de 94 noms. 7 d'entre eux n'avaient en réalité jamais été autoédités.



Les 22 auteurs considérés à tort comme relevant exclusivement de l'édition classique ont été recodés en fonction de leur parcours réel. Les quelques erreurs qui pourraient subsister dans la base ne peuvent donc pas affecter significativement l'analyse du succès en librairie des auteurs passés par l'autoédition, dès lors que les éventuelles erreurs sur les « stars » ont été corrigées.

### Description statistique des bases de données

Quel est le profil sociodémographique des quelque 70 000 auteurs de littérature francophone sur la période 2007-2016 ? 60 % sont des hommes<sup>40</sup>. L'âge moyen est de 56 ans<sup>41</sup>. Seuls 22 % des auteurs ont moins de 40 ans et 39 % ont plus de 60 ans (tableau 1). La distribution des auteurs selon l'ancienneté dans la carrière (mesurée par la date de la première notice à la BnF) est assez homogène : 18 % des auteurs ont commencé leur carrière il y a deux ans ou moins, et 24 % ont publié leur premier livre il y a plus de dix ans (tableau 2). Les primo-auteurs ne sont pas jeunes (tableau 3) : 45 % des auteurs ayant commencé leur carrière dans les deux dernières années ont plus de 50 ans. Ce profil par âge est stable dans le temps : les primo-auteurs de 2005 ou 2006 ont 48 ans en moyenne, et 49 ans en 2015 ou 2016. Notons encore que la part des femmes diminue très significativement avec l'ancienneté dans la carrière. Elle est de 44 % pour les femmes ayant deux ans ou moins d'ancienneté, et elle chute à 26 % lorsque la carrière dépasse 20 ans.

Tableau 1 – Distribution des auteurs de littérature française selon l'âge

En %

Tranches d'âge	%	% de femmes dans cette tranche d'âge
30 ans ou moins	8,7	53,2
31 à 40 ans	13,7	46,4
41 à 50 ans	19,2	42,3
51 à 60 ans	19,9	37,3
61 à 70 ans	20,1	31,4
Plus de 70 ans	18,4	26,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	

Note : l'âge n'est pas disponible pour 22,36 % des auteurs.  
 Champ : auteurs de littérature française ayant déposé au moins un livre à la BnF entre 2007 et 2016.

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

40. Le sexe a été déterminé sur la base des prénoms. Pour 4,3 % d'entre eux, il n'a pas été possible de trancher.

41. Ce chiffre est proche de la moyenne d'âge des écrivains et auteurs d'œuvres dramatiques affiliés à l'Agessa-MDA en 2018 qui était de 52 ans (voir *Chiffres clés. Statistiques de la culture et de la communication*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, 2021).

**Tableau 2 – Part d’auteurs de littérature française selon la date du premier dépôt d’une notice**

En %

Ancienneté	%	% de femmes dans cette tranche d’ancienneté
2 ans ou moins	17,7	43,9
Plus de 2 à 5 ans	25,5	40,7
Plus de 5 à 10 ans	32,9	39,5
Plus de 10 à 20 ans	13,4	36,1
Plus de 20 ans	10,5	25,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	

Champ : auteurs de littérature française ayant déposé au moins un livre à la BnF entre 2007 et 2016. La base de la BnF permet de retrouver la première année de dépôt avant 2007.

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

**Tableau 3 – Part des auteurs ayant deux ans ou moins d’ancienneté selon l’âge**

En %

Tranches d’âge	%
30 ans ou moins	18,2
31 à 40 ans	18,5
41 à 50 ans	18,5
51 à 60 ans	17,7
61 à 70 ans	16,8
Plus de 70 ans	10,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Champ : auteurs de littérature française ayant déposé leur premier livre à la BnF entre 2014 et 2016.

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

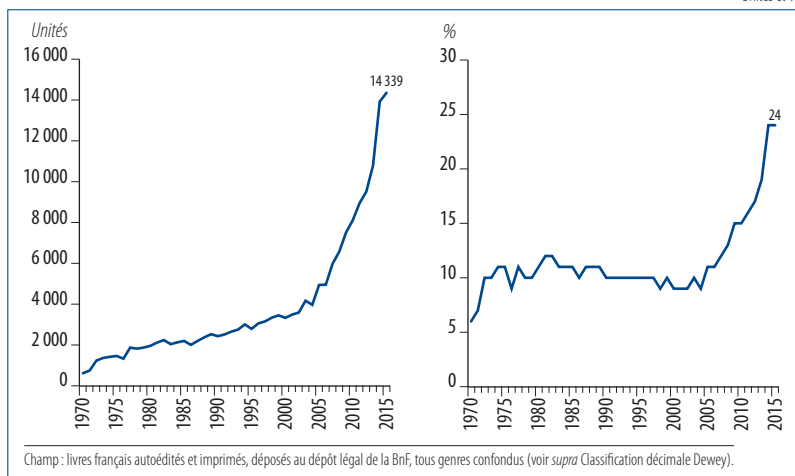
## Autoédition et diversité produite (1970-2015)

### Un essor considérable depuis 2007

Le traitement inédit des données des notices bibliographiques de la BnF sur quarante-cinq années (1970-2015) permet de mettre en perspective le phénomène de l’autoédition sur longue période. Celui-ci n’est pas nouveau. Les graphiques 2 et 3 présentent respectivement le nombre de livres autopubliés et la part de ces derniers dans la totalité des livres déposés au dépôt légal. Sur la période 1970-2000, l’autoédition se situe autour de 10 % du total de la production de titres. Mais à partir de 2007, la croissance devient très forte, pour atteindre 24 % des nouveaux titres et un volume de plus de 14 000 ouvrages

## Graphique 2 et 3 – L’autoédition (1970-2015) : nombre de livres autoédités et part dans l’ensemble des livres publiés

Unités et %



Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

en 2015. Cela s’explique par deux éléments. Le premier renvoie aux évolutions conjointes du marché et de la technologie : 2007 est l’année d’apparition du Kindle, de la création de services en ligne comme Edilivre<sup>42</sup> et d’impression à la demande comme TheBookEdition. Le second relève de la modification des règles du dépôt légal (décret du 13 juin 2006) destinée notamment à faciliter le dépôt des documents numériques en lieu et place des versions imprimées<sup>43</sup>.

### Évolution des livres autoédités par type d’autoédition

On distingue ici les livres édités par des maisons d’édition à compte d’auteur, les plateformes numériques d’autopublication, les auteurs-éditeurs et les éditeurs uniques.

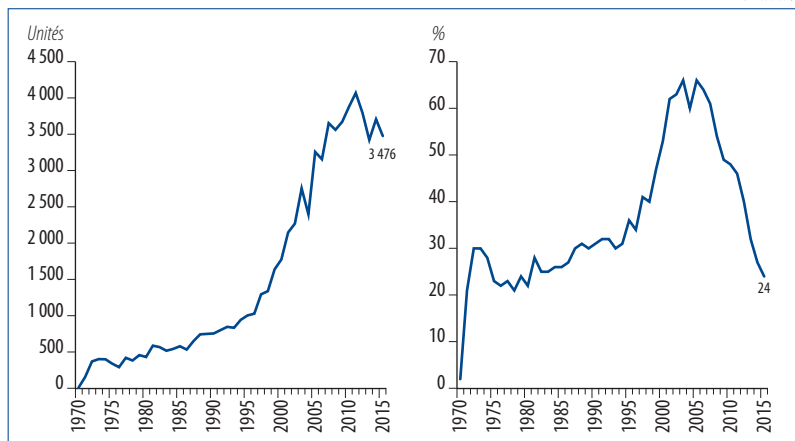
Les livres édités par des maisons d’édition à compte d’auteur représentent en 2015 environ 24 % des livres autoédités (graphiques 4 et 5). Ces maisons ont vu leur part progresser au début des années 1990 pour atteindre plus de 60 % des livres autoédités entre 2003 et 2009. Elles ont ensuite décliné pour revenir aujourd’hui à un niveau similaire

42. Edilivre entretient une certaine confusion entre l’édition à compte d’auteur et l’autoédition ; cette plateforme est souvent classée comme un éditeur à compte d’auteur en raison de la signature d’un contrat (voir *infra*).

43. La BnF peut désormais « demander le dépôt d’un fichier numérique se substituant au dépôt du document imprimé, graphique ou photographique ». <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000816574>

## Graphiques 4 et 5 – Édition à compte d’auteur (1970-2015) : nombre de livres et part dans l’ensemble des livres autoédités

Unités et %



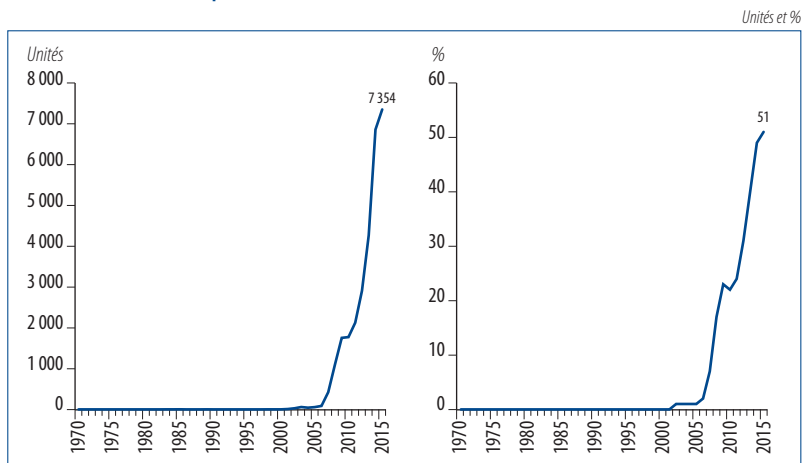
Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

à celui observé au début des années 1970. Cette érosion s’explique par l’avènement des plateformes numériques d’autopublication au cours des années 2000 (graphiques 6 et 7), avec notamment la création en 2000 d’Edilivre. Ces plateformes progressent rapidement après 2007 avec la création de TheBookEdition cette même année, l’arrivée en France de la plateforme allemande Books on Demand (BoD) en 2008, l’apparition des éditions du Net en 2010, de Bookelis et d’Amazon KDP en 2011, de Publishroom ou de Kobo/Fnac en 2012 et de Librinova en 2014. Les plateformes numériques d’autoédition atteignent ainsi 50 % des livres autoédités en 2015 (soit plus de 7 000 livres).

La composante des auteurs-éditeurs a un profil plus heurté (graphiques 8 et 9). Elle croît nettement au début des années 1970, tandis que se développent dans le même temps les maisons d’édition à compte d’auteur. À la fin des années 1970, elle représente 45 % des livres autoédités. Elle baisse nettement à partir du milieu des années 1990 jusqu’au milieu de la décennie 2000. Ce n’est qu’à partir de la fin des années 2000 que les livres dont les auteurs se déclarent éditeurs enregistrent une nouvelle forte hausse pour atteindre plus de 2 000 titres en 2015 ; mais leur part dans l’ensemble de l’offre des livres autopubliés baisse sous le seuil de 15 %.

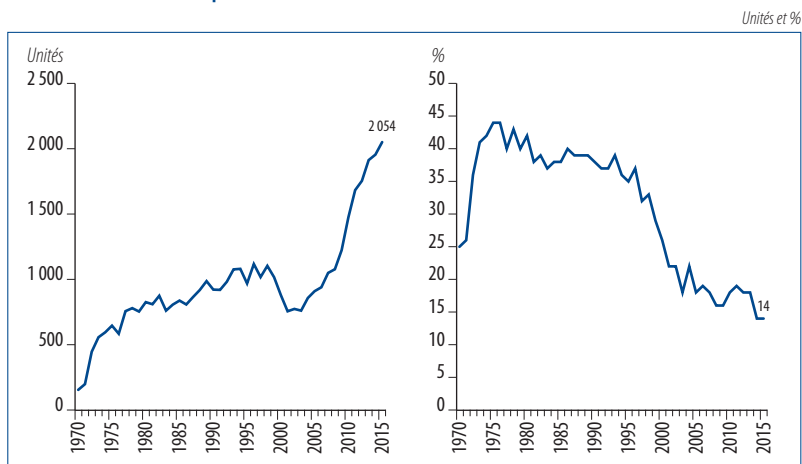
On trouve pour les éditeurs uniques (non présents dans les auteurs-éditeurs) une dynamique similaire à celle des auteurs-éditeurs (graphiques 10 et 11). Ces éditeurs ne vendant qu’un seul livre représentaient une proportion très élevée de l’autoédition dans

### Graphiques 6 et 7 – Plateformes d’autoédition (1970-2015) : nombre de livres et part dans l’ensemble des livres autoédités



Source: calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

### Graphiques 8 et 9 – Auteurs-éditeurs (1970-2015) : nombre de livres et part dans l’ensemble des livres autoédités

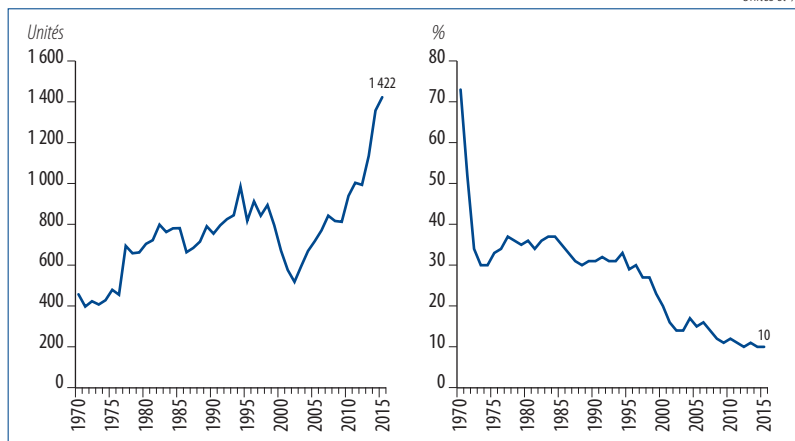


Source: calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

les années 1970-1980 (aux alentours de 70 %), soit un niveau supérieur à ceux observés pour les maisons d’édition à compte d’auteur et pour les auteurs-éditeurs. Mais en 2015, il est inférieur aux deux autres et représente environ 10 % du total. Cette baisse s’explique mécaniquement par l’apparition d’autres acteurs de l’autoédition, notamment des plateformes dans la période récente.

## Graphiques 10 et 11 – Éditeurs uniques (1970-2015) : nombre de livres et part dans l'ensemble des livres autoédités

Unités et %



Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

Si nous retenons une définition plus restrictive de l'autoédition en excluant les sociétés à compte d'auteur, la part de l'autoédition dans l'ensemble des livres déposés passerait d'environ 6 % en 1970 à 18 % en 2015. En se limitant aux seules plateformes d'autoédition, la part de l'autoédition dans l'ensemble des livres déposés tomberait à 12 % en 2015.

### La place de l'autoédition par genre

Comparativement à la répartition par genre des livres qui font l'objet d'une édition classique, le domaine de la littérature et des techniques d'écriture est surreprésenté parmi les livres autoédités (tableau 4). Ils représentent en 2015 plus de 61 % des livres autoédités contre 43 % pour les livres à compte d'éditeur<sup>44</sup>. En revanche, les domaines des sciences appliquées (3 % en 2015, soit - 6,5 points par rapport à l'édition classique) et des arts, jeux et sports (4 %, soit - 4,6 points) sont nettement sous-représentés dans les livres autoédités. Pour les autres domaines (l'histoire, la géographie et les biographies, la religion et la théologie, la philosophie et la psychologie, les sciences pures, les sciences économiques, juridiques et sociales, les généralités), leur part au sein des livres autoédités est légèrement en dessous de la moyenne (tableau 4). Entre 2006 et 2015, l'érosion de certains genres

44. Dans une enquête réalisée dans sept pays européens (Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, France, Suède, Suisse) en 2016, ce sont même plus de 71 % des auteurs (sur 926) qui se situent dans le segment de la littérature générale. BoD, *Étude européenne sur l'auto-édition/édition alternative. Résultats France*, mars 2016.

**Tableau 4 – Comparaison de la répartition des livres autoédités et des livres à compte d'éditeurs (« classique ») pour les années 2006-2015**

*En % et en pts de %*

	2006 (en %)		2015 (en %)		Évolution 2006-2015 (en pts de %)		Moyenne 2006-2015 (en %)	
	Classique	Auto-édition	Classique	Auto-édition	Classique	Auto-édition	Classique	Auto-édition
Généralités	1,6	0,4	0,8	0,4	-0,8	0	1,2	0,3
Philosophie et psychologie	4,7	4,1	4,8	3,7	+0,1	-0,4	4,7	3,9
Religion et théologie	4,1	3,0	4,1	2,7	0	-0,3	3,8	2,8
Sciences économiques, juridiques et sociales	12,8	15,1	10,9	10,2	-1,9	-4,9	11,9	11,7
Langues et linguistique	1,3	1,0	1,3	0,8	0	-0,2	1,3	0,9
Sciences pures	2,9	1,1	2,2	0,9	-0,7	-0,2	2,5	1,0
Sciences appliquées	11,6	3,7	9,8	3,3	-1,8	-0,4	11,6	3,3
Arts, jeux et sports	9,9	6,7	8,4	3,8	-1,5	-2,9	8,9	4,7
Littérature et techniques d'écriture	36,1	47,3	43,1	61,2	+7	+13,9	39,3	56,1
Histoire, géographie et biographies	14,9	17,5	14,8	13,1	-0,1	-4,4	14,9	15,3
Non renseignée	0,1	0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,1	0,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>			<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : livres français imprimés, tous genres confondus.

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

parmi les livres autoédités suit la même évolution que pour les livres à compte d'éditeurs. Les plus fortes baisses sont observées pour les livres de sciences économiques, juridiques et sociales (- 2 points en édition classique et - 5 points en autoédition) et d'arts, jeux et sports (- 1,5 point en édition classique et - 3 points en autoédition). En revanche, la part des livres de littérature et technique d'écriture est la seule à augmenter tant pour l'édition classique (+ 7 points) que pour l'autoédition (+ 14 points).

Au sein de la littérature française, sur la période 2006-2015, le segment poésie est très présent dans l'autoédition, avec 20 % des titres contre 8 % pour l'édition classique en 2015 (tableaux 5 et 6). On note

**Tableau 5 – Répartition des livres publiés chez un éditeur classique par sous-genre de littérature (2006-2015)**

Unités et %

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Histoire et critique littéraires	6,6	4,6	4,4	4,7	4,2	4,1	3,8	3,8	4,0	3,8
Poésie	7,7	7,1	7,3	8,7	7,9	8,0	8,7	8,3	9,4	8,4
Théâtre	4,1	2,3	2,5	2,8	2,5	2,9	2,6	2,8	2,7	2,4
Roman et fiction romanesque	54,3	48,2	40,7	39,8	40,3	40,0	39,1	42,2	45,5	43,3
Essais littéraires et écrits divers	6,6	6,8	6,1	6,3	6,1	6,4	6,2	6,2	6,5	6,0
Bandes dessinées	1,9	5,2	15,0	14,2	14,9	13,5	13,7	11,3	9,4	10,4
Littérature pour la jeunesse	18,9	25,8	23,9	23,4	24,1	25,1	26,0	25,5	22,5	25,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<i>Nombre</i>	<i>1 504</i>	<i>9 698</i>	<i>10 560</i>	<i>10 698</i>	<i>11 559</i>	<i>11 869</i>	<i>12 170</i>	<i>12 169</i>	<i>12 108</i>	<i>12 972</i>

Champ: livres imprimés de littérature française (hors traductions et auteurs nés avant 1900).

Source: calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

**Tableau 6 – Répartition des livres autoédités par sous-genre de littérature (2006-2015)**

Unités et %

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Histoire et critique littéraires	2,8	4,1	3,5	3,5	3,3	2,7	3,0	2,0	1,6	1,7
Poésie	17,3	18,5	17,8	18,2	18,0	19,3	19,9	19,8	20,4	19,7
Théâtre	2,5	3,0	3,1	3,1	3,2	3,2	3,4	3,3	3,2	3,3
Roman et fiction romanesque	64,3	62,1	64,2	64,3	61,1	61,6	58,2	60,6	60,3	60,5
Essais littéraires et écrits divers	6,0	6,8	6,0	5,6	7,5	6,4	8,1	7,4	7,5	8,3
Bandes dessinées	0,0	0,4	0,5	0,6	1,1	0,8	0,8	0,7	0,7	0,6
Littérature pour la jeunesse	7,1	5,2	4,8	4,9	5,9	5,9	6,6	6,1	6,3	5,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<i>Nombre</i>	<i>283</i>	<i>2 559</i>	<i>3 081</i>	<i>3 710</i>	<i>4 061</i>	<i>4 746</i>	<i>4 938</i>	<i>5 855</i>	<i>8 099</i>	<i>8 224</i>

Champ: livres imprimés de littérature française (hors traductions et auteurs nés avant 1900).

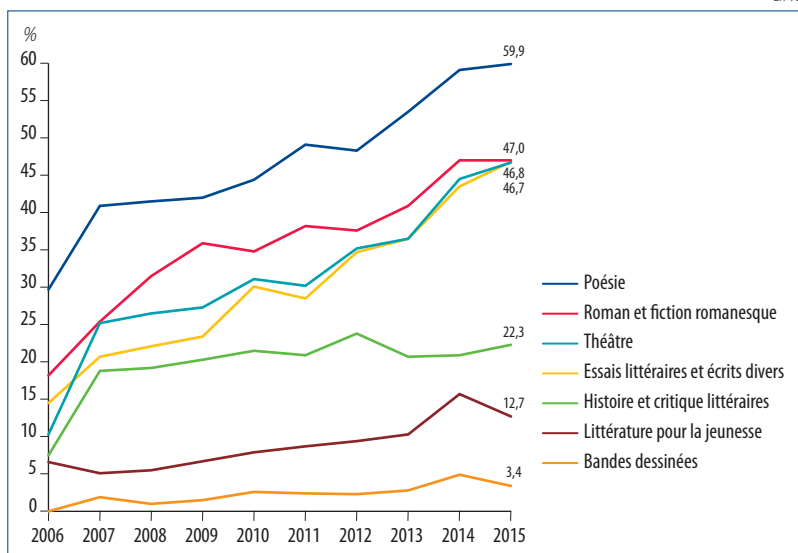
Source: calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF



aussi qu'au sein de la production autoéditée, les romans représentent 60 % des titres en 2015 contre 43 % pour l'édition classique. L'écart a eu tendance à se creuser. À l'inverse, les segments de la bande dessinée et de la littérature pour la jeunesse sont nettement sous-représentés en autoédition, avec plus d'un tiers des titres édités en édition classique mais seulement 7 % en autoédition en 2015. On note enfin que la part du théâtre dans l'autoédition est faible, comme elle l'est dans l'édition classique.

L'autoédition s'est fortement développée dans quatre sous-genres de la littérature : les deux dominants (roman et fiction romanesque, poésie) ainsi que le théâtre et les essais littéraires (graphique 12). Dans ces quatre sous-genres, plus de la moitié des titres publiés en 2015 étaient autoédités, avec une progression du taux d'autoédition d'environ 30 points ! À l'inverse, pour les segments histoire et critique littéraires, bande dessinée et littérature pour la jeunesse, le poids de l'autoédition reste plus faible et stagne ou n'augmente que très peu. En 2015, moins de 25 % des titres publiés en histoire et critique littéraires étaient autoédités. Ce taux tombe à moins de 15 % pour la littérature pour la jeunesse et à moins de 5 % pour la bande dessinée. Il est vrai que sur ce dernier segment, l'autoédition passe par des canaux plus novateurs (blogs par exemple).

**Graphique 12 – Part des livres autopubliés dans l'ensemble des livres publiés en littérature par sous-genres (Classification Dewey – niveau 2) sur la période 2006-2015**



Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

## La porosité entre l'autoédition et l'édition classique existe-t-elle ?

Les fondatrices de la plateforme Librinova, Charlotte Allibert et Laure Prételat<sup>45</sup>, considèrent que l'autoédition s'inscrit dans une forme de dialogue avec l'édition traditionnelle, ce dont témoignent les parcours d'auteurs. Si l'autoédition se développe, c'est parce qu'elle répond à plusieurs éléments : le grand nombre d'auteurs avérés ou potentiels, le besoin de nouvelles solutions, la crainte des éditeurs traditionnels de passer à côté du manuscrit « jackpot » tout en manquant de temps pour faire face à la masse des auteurs potentiels. Avec Librinova, elles ont créé « une zone de test pour les éditeurs », une solution pour des genres surchargés ou abandonnés, et un marchepied pour des genres littéraires trop souvent négligés (poésie, nouvelles, théâtres, romans, etc.). Leur objectif est de permettre aux auteurs qui choisissent l'autoédition de trouver non seulement leurs lecteurs mais aussi leur éditeur. Réciproquement, certains auteurs de Librinova viennent de l'édition traditionnelle. Parmi eux, on trouve des auteurs à succès ayant perdu toute relation avec leurs éditeurs (par exemple Cécile Sepulchre, avec *Le Défilé des vanités*, ou encore Jacques Séguéla qui avait publié chez Flammarion, en 1979, *Ne dites pas à ma mère que je suis dans la publicité... elle me croit pianiste dans un bordel*, et qui publie *Merde à la déprime* chez Librinova). Certains auteurs jouent sur les deux tableaux en publiant chez Librinova et chez un éditeur traditionnel. Il peut aussi s'agir d'auteurs qui ont récupéré leurs droits sur des livres publiés dans l'édition traditionnelle, ou qui s'impatientent du rythme de publication des éditeurs traditionnels. Librinova a créé un outil de gestion des manuscrits (payant) qu'elle installe sur les sites des éditeurs. Elle a des accords avec des éditeurs pour récupérer des manuscrits refusés. Si l'ouvrage publié par Librinova fonctionne bien, l'éditeur possède un droit de premier regard.

Ces « ponts » entre autoédition et édition classique sont-ils fréquents ? Afin d'éclairer cette question, l'étude se concentre sur les parcours des auteurs de littérature (hors traduction) ayant publié au moins un livre sur la période 2007-2016 (voir *infra*).

## Une polarisation marquée entre deux mondes

La mobilité entre autoédition et édition classique est faible (tableau 7). Sur 70 087 auteurs ayant déposé au moins un livre (une notice) en littérature à la BnF entre 2007 et 2016, plus de 48 % sont toujours restés fidèles à l'édition classique et 40 %, à l'inverse, n'ont jamais quitté l'autoédition. Seuls 12 % sont passés de l'un à l'autre de ces mondes entre 1970 et 2016. Parmi ces auteurs, 4 % seulement des auteurs issus de l'autoédition sont en 2016 passés à l'édition classique.

---

45. Rencontre du 12 février 2020.

**Tableau 7 – Part des auteurs de littérature (hors traductions) suivant les différents parcours**

En % et unités

Parcours	Tous	Ayant publié au moins trois livres
Auteurs n'ayant connu que l'édition classique	48,5	57,6
Auteurs n'ayant connu que l'autoédition	39,6	17,0
Auteurs issus de l'édition classique passés à l'autoédition	3,6	5,2
Auteurs issus de l'autoédition passés à l'édition classique	4,0	7,3
Auteurs toujours restés en édition classique à l'exception d'un passage temporaire à l'autoédition	2,0	5,9
Auteurs toujours restés en autoédition à l'exception d'un passage temporaire en édition classique	0,7	2,0
Auteurs hybrides	1,6	5,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<i>Effectif</i>	<i>70 087</i>	<i>22 440</i>

Champ : auteurs de littérature française ayant publié au moins un ou trois livres sur la période 2007-2016.

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF de 1970 à 2016

Le parcours idéalisé de l'autoédition vers l'édition classique ne concerne ainsi qu'une proportion réduite d'auteurs. Seuls 3 % des auteurs sont passés temporairement par les deux modalités de publication, 4 % des auteurs sont passés de l'édition classique à l'autoédition et une minorité (2 %) « hybride » a effectué plusieurs passages entre édition classique et autoédition ou inversement. Évidemment, cette faible mobilité doit être nuancée par le fait que plus de 60 % des auteurs n'ont écrit qu'un seul livre sur la période 2007-2016. Toutefois, le tableau 7 montre que même en se restreignant aux 22 440 auteurs ayant écrit au moins trois livres sur cette période, la part des parcours mixtes reste faible. Parmi l'ensemble des auteurs, seuls 12 % ont eu un parcours mobile ; parmi les auteurs ayant publié au moins trois livres, cette part ne monte qu'à 25 %. Pour ces auteurs, la faible mobilité entre édition classique et autoédition reste donc la règle.

### **Profil sociodémographiques des auteurs de littérature suivant les parcours**

Si les parcours se complexifient avec l'âge, la part de ces parcours complexes reste faible, même pour les plus âgés. Seuls 15 à 20 % des plus de 50 ans ont suivi l'un des parcours impliquant de la mobilité entre les catégories d'éditeurs (tableau 8). C'est le cas de seulement 5 % des auteurs de 30 ans ou moins, parmi lesquels les auteurs autoédités sont surreprésentés et les auteurs n'ayant connu qu'un éditeur classique, sous-représentés (tableau 8). Ceci ne constitue pas une réelle surprise

**Tableau 8 – Profils des auteurs de littérature selon l'âge**

En % et unités

Parcours	30 ans et moins	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	61 à 70 ans	Plus de 70 ans
Auteurs n'ayant connu que l'édition classique	23,7	47,4	52,3	47,7	44,7	45,6
Auteurs n'ayant connu que l'autoédition	71,9	44,7	37,4	37,9	37,3	33,7
Auteurs issus de l'édition classique passés à l'autoédition	1,1	2,5	3,0	4,0	5,0	6,2
Auteurs issus de l'autoédition passés à l'édition classique	2,8	3,6	4,2	5,0	5,8	5,1
Auteurs toujours restés en édition classique à l'exception d'un passage temporaire à l'autoédition	0,2	0,8	1,6	2,7	3,4	4,2
Auteurs toujours restés en autoédition à l'exception d'un passage temporaire en édition classique	0,2	0,5	0,6	1,0	1,1	1,4
Auteurs hybrides	0,3	0,6	1,0	1,7	2,7	3,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<i>Effectif</i>	<i>6 098</i>	<i>9 602</i>	<i>13 457</i>	<i>13 947</i>	<i>14 087</i>	<i>12 896</i>

Champ : auteurs de littérature française ayant déposé au moins un livre à la BnF entre 2007 et 2016.

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF de 1970 à 2016

compte tenu du développement récent de l'autoédition. Toutefois, ces résultats confortent l'hypothèse de l'autoédition comme point d'entrée complémentaire ou alternatif sur le marché du livre, même si les passerelles vers l'édition classique restent limitées.

Il n'existe pas de grande différence du point de vue du genre : 40,8 % des auteurs chez un éditeur classique sont des femmes contre 41,5 % pour les autoédités. Parmi les auteurs ayant publié au moins trois livres, la part des femmes n'est plus que de 36 %, quel que soit le type d'édition.

Les auteurs fidèles à l'édition classique ont plus d'années d'ancienneté. Seuls 36 % des auteurs n'ayant connu qu'un éditeur classique ont moins de 5 ans d'ancienneté contre 59 % chez les autoédités. À l'inverse, seuls 5 % des auteurs autoédités sont dans la « carrière » depuis plus de 10 ans contre 31 % des auteurs chez un éditeur classique. L'ancienneté est également significativement plus élevée parmi les auteurs aux parcours plus complexes. Ces chiffres peuvent refléter le fait que beaucoup d'auteurs autoédités abandonnent l'écriture et/ou ne souhaitent pas faire carrière comme écrivains. Mais cela peut aussi traduire le fait qu'il y a vingt ans, il était beaucoup plus difficile d'entrer dans la carrière *via* l'autoédition.

Un autre élément semble corroborer cette hypothèse. Parmi les plus de 7 000 auteurs ayant déposé leur premier livre à la BnF il y a plus

de 20 ans, seuls 3 % n'ont connu que l'autoédition et 1 % parmi ceux qui ont publié au moins trois livres entre 2007 et 2016 – alors que 64 % n'ont connu qu'un éditeur classique (tableau 9). 8 % sont passés du classique à l'autoédition et 6 % ont fait le chemin inverse.

Le potentiel de l'autoédition peut s'avérer décevant, ou le livre autoédité peut correspondre à un projet spécifique non renouvelé (du type mémoires familiales). Ces parcours incertains se retrouvent dans d'autres champs de la culture et ont pu être théorisés par Glenn MacDonald<sup>46</sup> qui montre que les carrières se déroulent en séquences successives avec abandon précoce en cas de réponse décevante du marché.

Lorsqu'on examine l'évolution de la part des différents parcours d'auteurs en fonction des cinq catégories d'ancienneté (de 1 [2 ans et moins] à 5 [plus de 20 ans]), il apparaît que la complexité des parcours s'intensifie lorsque le temps passé depuis le premier livre de l'auteur s'accroît (graphique 13). Quant à l'augmentation de la part des « uniquement publiés par un éditeur classique », elle tient au fait que les auteurs autoédités « purs » sont peu nombreux parmi les plus anciens. Ceux qui ont commencé par l'autoédition ont probablement complexifié leurs parcours ou ont quitté l'édition. Bien évidemment, l'essor de l'autoédition depuis 2007 contribue grandement à expliquer la part importante de celle-ci parmi les auteurs ayant commencé leur carrière depuis moins de 10 ans.

**Tableau 9 – Parcours des auteurs ayant publié leur premier livre il y a au moins 20 ans**

En %

Parcours	Tous	Ayant publié au moins trois livres entre 2007 et 2016
Auteurs n'ayant connu que l'édition classique	64,1	66,3
Auteurs n'ayant connu que l'autoédition	3,2	1,4
Auteurs issus de l'édition classique passés à l'autoédition	8,2	4,1
Auteurs issus de l'autoédition passés à l'édition classique	6,5	4,4
Auteurs toujours restés en édition classique à l'exception d'un passage temporaire à l'autoédition	9,2	11,8
Auteurs toujours restés en autoédition à l'exception d'un passage temporaire en édition classique	1,4	1,1
Auteurs hybrides	7,5	11,6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

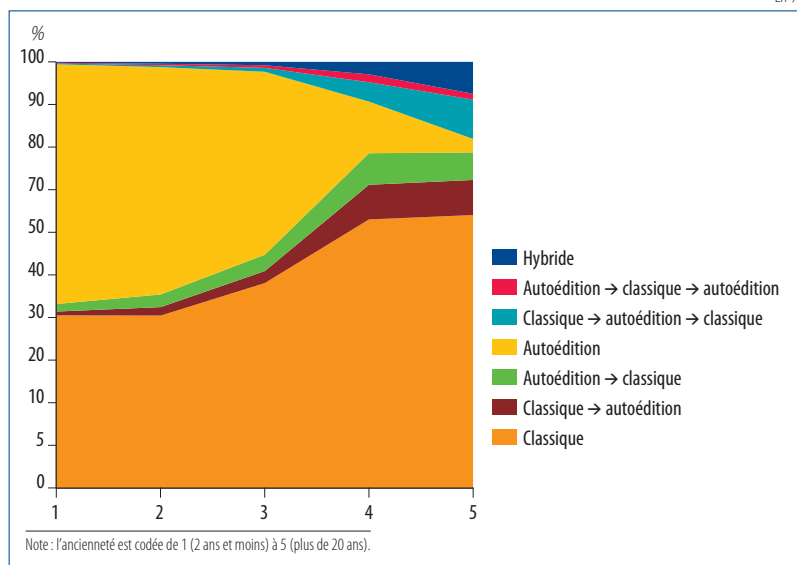
Champ : auteurs de littérature française ayant déposé au moins un livre à la BnF entre 2007 et 2016.

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

46. Glenn MACDONALD, "The Economics of Rising Stars", *The American Economic Review*, vol. 78, n° 1, 1988, p. 155-166.

**Graphique 13 – Évolution de la part des différents parcours d’auteurs en fonction de l’ancienneté**

En %



Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

## Étude de l’impact de l’autoédition en littérature sur la diversité consommée (2007-2016)

L’importance de la variété offerte par l’autoédition ne réduit-elle pas les chances de toucher des lecteurs ? Au-delà de quelques parcours exceptionnels (tels ceux de Jacques et Jacqueline Vandroux, Agnès Martin Lujan, Aurélie Valognes...) largement médiatisés, les livres autoédités parviennent-ils à se hisser dans les rangs des meilleures ventes de livres imprimés ? Quel est l’effet sur les ventes du passage de l’autoédition à l’édition ?

### Les caractéristiques de la base compilée BnF et GfK (tous parcours confondus)

Nous avons croisé la base des 170 269 livres des auteurs de littérature francophone (hors traduction) (70 087 auteurs) identifiés dans la base BnF pour la période 2007-2015 avec celle de l’institut GfK qui mesure les ventes de livres papier dans les réseaux traditionnels de détaillants (physiques et numériques) pour la période 2007-2016. Le succès est évalué en première approximation par le nombre d’ouvrages

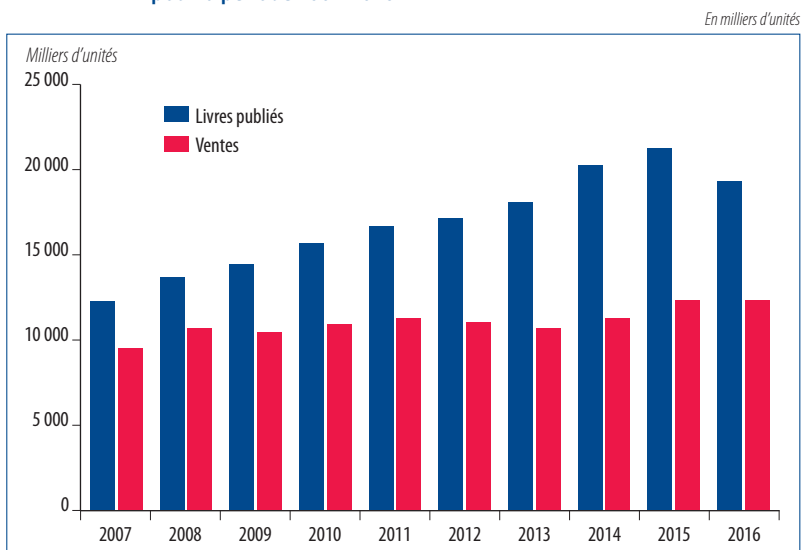
publiés puis par leurs ventes. Pour éviter des erreurs statistiquement significatives, tous les titres identifiés comme « autoédités » et dont le volume de vente (pour l'année de sortie et l'année suivante) dépasse 5 000 exemplaires ont été contrôlés manuellement. Seuls treize titres ont été identifiés.

Durant la période 2007-2016, le nombre de titres publiés par an a augmenté de 57 %, pendant que les ventes n'augmentaient que de 29 %, d'où une érosion des ventes moyennes (graphique 14).

Tous parcours confondus, durant la période 2007-2016, 62 % des auteurs n'ont publié qu'un livre et 30 % en ont publié de 2 à 5 (tableau 10). Les plus anciens publient plus de livres en moyenne : 4,9 pour ceux qui sont dans la profession depuis plus de 20 ans (tableau 11).

Le succès commercial n'est pas toujours au rendez-vous. Plus d'un tiers des auteurs (38 %) n'ont enregistré aucune vente dans le réseau couvert par GfK. Il y a toutefois un biais possible lié au système de comptabilisation de GfK : l'institut extrapole les données recueillies auprès d'un échantillon de magasins, ce qui peut conduire à sous-estimer les ventes de livres distribués surtout, par exemple, dans de petites librairies en milieu rural ou dans de petites communes. Ce peut être le cas d'un auteur autoédité qui vend ses ouvrages dans sa région.

**Graphique 14 – Nombre de livres publiés et volume des ventes en format papier en littérature francophone (hors traductions) pour la période 2007-2016**



Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK

**Tableau 10 – Répartition des auteurs par volume de production sur la période 2007-2016**

En %

Nombre de livres publiés sur la période	%
1	62,3
2 à 5	30,2
6 à 10	4,7
Plus de 10	2,8
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

**Tableau 11 – Nombre moyen de livres publiés par auteur sur la période 2007-2016**

Unités

Ancienneté	Nombre moyen de livres publiés par auteur
2 ans et moins	1,2
Plus de 2 à 5 ans	1,7
Plus de 5 à 10 ans	2,1
Plus de 10 à 20 ans	4,0
Plus de 20 ans	4,9

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF

Parmi les auteurs qui parviennent à vendre dans les réseaux de points de vente couverts par GfK, 30 % vendent moins de 10 exemplaires par ouvrage en moyenne sur l'ensemble de la période (tableau 12), 29 % en vendent de 10 à 100 exemplaires et 25 % en vendent de 100 à 1 000. Seuls 17 % en vendent plus de 1 000. En moyenne, chaque

**Tableau 12 – Répartition des auteurs par volume de ventes sur la période 2007-2016**

En %

Nombre d'exemplaires moyens par ouvrage vendus sur l'ensemble de la période	%
1 à 9	29,7
10 à 99	28,7
100 à 999	24,8
1 000 à 9 999	15,2
10 000 et plus	1,6
<b>Total</b>	<b>100</b>

Champ : auteurs ayant enregistré au moins une vente dans le réseau GfK sur la période 2007-2016.

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK



auteur vend 1 010 exemplaires de chacun de ses ouvrages avec un maximum de 490 530.

De manière assez attendue, ceux qui ne vendent rien sont moins nombreux parmi les plus anciens. À l'inverse, parmi ceux ayant publié leur premier livre dans les deux dernières années, la moitié sont non vendeurs (tableau 13). Notons que cette importance des non-vendeurs caractérise également les auteurs ayant publié au moins trois ouvrages entre 2007 et 2016 (tableau 13).

Les plus anciens publient plus de livres et vendent plus d'exemplaires. Les ventes moyennes par ouvrage publié entre 2007 et 2016 et vendu dans le réseau GfK sont d'environ 1 854 exemplaires pour un auteur ayant plus de 20 ans de carrière contre 801 pour un auteur ayant au plus deux ans de carrière (tableau 14). L'ancienneté va de pair avec une forme d'installation dans le marché. Les ventes moyennes augmentent pour les auteurs qui se sont « fait un nom » et ont publié au moins trois livres. Mécaniquement, la différence est plus marquée pour les auteurs à faible ancienneté car la part d'entre eux ayant publié au moins trois livres est faible (seuls 10 % des auteurs

**Tableau 13 – Part des auteurs « non vendeurs » en fonction de l'ancienneté sur la période 2007-2016**

En %

Ancienneté	Part de « non-vendeurs »	Part de « non-vendeurs » parmi les auteurs ayant publié au moins trois livres sur la période 2007-2016
2 ans et moins	50,1	43,9
Plus de 2 à 5 ans	50,6	36,7
Plus de 5 à 10 ans	34,1	21,5
Plus de 10 à 20 ans	21,4	9,6
Plus de 20 ans	17,2	7,6

Source: calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK

**Tableau 14 – Ventes moyennes par ouvrage en fonction de l'ancienneté (hors « non-vendeurs ») sur la période 2007-2016**

Unités

Ancienneté	En nombre d'exemplaires	En nombre d'exemplaires pour ceux ayant publié au moins trois livres entre 2007 et 2016
2 ans et moins	800,8	3 471,7
Plus de 2 à 5 ans	701,0	2 144,0
Plus de 5 à 10 ans	676,5	1 313,8
Plus de 10 à 20 ans	1 542,3	2 612,5
Plus de 20 ans	1 853,7	2 952,9

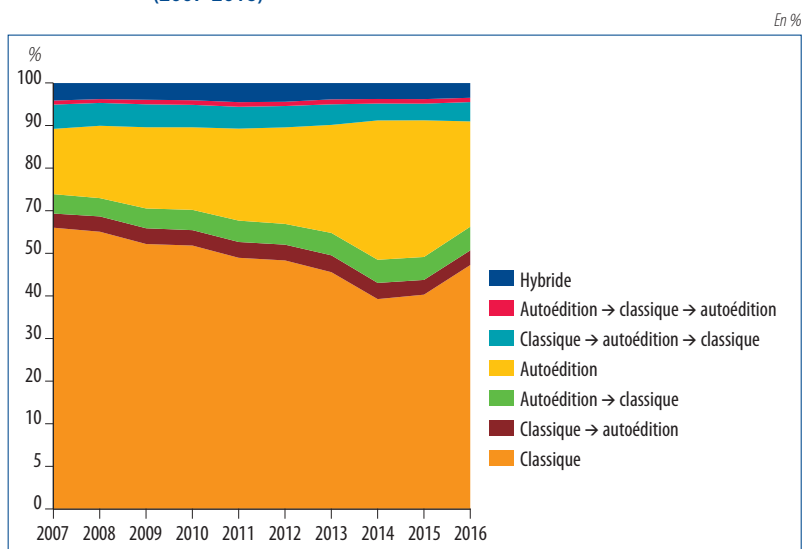
Source: calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK

ayant moins de 5 ans d'ancienneté ont publié au moins trois livres entre 2007 et 2016 contre 42 % de ceux ayant publié leur premier livre il y a plus de dix ans).

### L'analyse comparée du « succès » par parcours d'auteurs

Sans réelle surprise, les répartitions du nombre d'ouvrages publiés et – plus encore – celles des ventes par type de parcours (graphiques 15 et 16) confirment que les auteurs n'ayant connu que l'édition classique bénéficient d'une plus forte notoriété et atteignent de plus grosses ventes. L'édition classique sélectionne des auteurs de qualité et/ou est plus à même de diffuser, distribuer et promouvoir les livres. Cela explique la « domination » des auteurs sélectionnés et promus par les éditeurs traditionnels. On pourrait objecter un phénomène générationnel : les auteurs qui se sont emparés de l'autoédition sont plus jeunes, ont publié moins de livres et ont donc mécaniquement une notoriété moindre et de plus faibles ventes. Toutefois, si l'on compare les auteurs toujours autoédités ayant publié deux livres et ayant moins de 40 ans aux auteurs toujours publiés par un éditeur ayant les mêmes caractéristiques, le constat reste inchangé. Les premiers vendent en moyenne 21 exemplaires par livre dans le réseau GfK contre 1 616 pour les seconds.

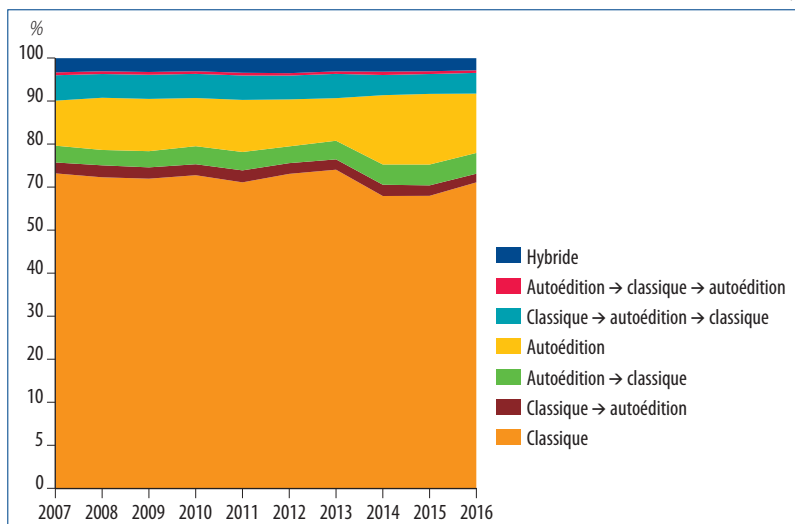
Graphique 15 – Évolution de la répartition des livres publiés par parcours d'auteur (2007-2016)



Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK

**Graphique 16 – Évolution répartition des ventes GfK (nombre d'exemplaires) par parcours d'auteur**

En %



Source: calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK

Les auteurs fidèles à leurs éditeurs publient deux fois plus en moyenne que les auteurs autoédités (tableau 15). Ce constat va à l'encontre de l'image caricaturale d'un monde de l'autoédition surabondant et sans barrière à la publication. Ce sont les rares auteurs passant entre les deux mondes (auteurs hybrides) qui s'avèrent être

**Tableau 15 – Nombre moyen de livres publiés suivant le parcours des auteurs sur la période 2007-2016**

En %

Parcours	Nombre moyen de livres publiés sur la période	Nombre moyen de livres publiés sur la période (hors auteurs d'un seul livre)
Auteurs n'ayant connu que l'édition classique	2,9	5,5
Auteurs n'ayant connu que l'autoédition	1,4	3,0
Auteurs issus de l'édition classique passés à l'autoédition	2,5	3,4
Auteurs issus de l'autoédition passés à l'édition classique	3,0	4,0
Auteurs toujours restés en édition classique à l'exception d'un passage temporaire à l'autoédition	5,7	6,8
Auteurs toujours restés en autoédition à l'exception d'un passage temporaire en édition classique	3,5	4,1
Auteurs hybrides	5,9	6,9

Source: calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK

les plus prolixes, trouvant probablement dans l'autoédition une solution de publication pour des ouvrages qui n'entrent pas dans la ligne éditoriale de leurs éditeurs. Lorsque l'on exclut les auteurs n'ayant publié qu'un seul livre, et qui par construction ne peuvent passer d'un monde à l'autre, le constat reste inchangé (tableau 15).

Parmi les auteurs passés par l'autoédition, les auteurs fidèles à ce système sont 58 % à ne pas avoir vendu d'exemplaires de livres imprimés dans les circuits de distribution traditionnels (tableau 16). Ce chiffre témoigne de ce qu'une partie très importante des livres autoédités sont vendus uniquement en format numérique ou, s'ils sont commercialisés en version imprimée, cette commercialisation transite par des circuits extérieurs à la base de données (galeries, cercles d'amis ou de proches). En revanche, la part des auteurs ne réalisant aucune vente physique est plus faible pour les auteurs ayant des parcours plus complexes<sup>47</sup>. Les ventes d'ouvrages publiés en édition classique peuvent permettre aux auteurs de mieux écouler leurs livres autoédités et *vice versa*. On note qu'exclure de l'analyse les auteurs d'un seul livre ne change qu'à la marge les résultats.

Les auteurs fidèles à l'autoédition vendent en général moins d'exemplaires que les auteurs ayant suivi un autre parcours (tableau 17) : 95 % des auteurs toujours autoédités vendent en moyenne moins

**Tableau 16 – Part des auteurs n'ayant réalisé aucune vente dans la base GfK sur la période 2007-2016**

En %

Parcours	Part des auteurs ne réalisant aucune vente dans la base GfK	Part des auteurs ne réalisant aucune vente dans la base GfK (hors auteur n'ayant publié qu'un seul livre)
Auteurs n'ayant connu que l'édition classique	22,5	12,4
Auteurs toujours restés dans l'autoédition	58,0	51,7
Auteurs issus de l'édition classique passés à l'autoédition	40,0	33,7
Auteurs issus de l'autoédition passés à l'édition classique	32,6	25,9
Auteurs toujours restés en édition classique à l'exception d'un passage temporaire à l'autoédition	19,2	14,8
Auteurs toujours restés en autoédition à l'exception d'un passage temporaire en édition classique	31,9	26,5
Auteurs hybrides	27,8	21,5

Champ : tous les livres publiés entre 2007 et 2016.

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK

47. Ce résultat ne s'explique pas par le fait que les auteurs aux parcours plus complexes ont plus d'ancienneté. À ancienneté égale, il reste inchangé.

**Tableau 17 – Répartition des auteurs par volume de ventes par ouvrage sur la période 2007-2016 (auteurs enregistrant au moins une vente) selon les parcours**

En %

Nombre moyen d'exemplaires vendus par ouvrage	Édition classique	Autoédition	Édition classique à autoédition	Autoédition à édition classique	Édition classique sauf 1 fois en autoédition	Autoédition sauf une fois édition classique	Auteurs hybrides
1 à 9	14,6	61,7	42,8	31,7	20,7	50,4	32,6
10 à 99	25,0	33,2	35,8	39,9	32,0	34,9	39,4
100 à 999	34,2	5,0	17,7	22,0	30,0	13,2	20,7
1 000 à 9 999	23,7	0,1	3,6	5,9	15,6	1,5	6,8
10 000 et plus	2,5	0,02	0,1	0,5	1,7	0,0	0,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK

de 100 exemplaires par ouvrage sur la période (contre 40 % pour les auteurs publiés par des maisons d'édition). Notons qu'exclure les auteurs d'un seul livre ne change que marginalement ces résultats (les deux chiffres précédents passent à 96 % et 28 %). Ce sont 26 % des auteurs publiés par des maisons d'édition qui parviennent en moyenne à vendre plus de 1 000 exemplaires par ouvrage sur la période (contre 0,1 % des auteurs uniquement autoédités). Pour les ventes excédant 1 000 exemplaires, parmi les auteurs fidèles à l'autoédition et présents dans la base des ventes de livres imprimés de l'institut GfK, seule une poignée atteint ce score de ventes (tableau 18).

L'autoédition renforce le double mouvement observé dans les ventes avec, d'une part, dans la tête de la distribution, un nombre encore plus limité d'auteurs de best-sellers et, d'autre part, une part plus forte d'auteurs cantonnés dans la queue de la distribution, « la traîne profonde » (the *deep tail*).

Une hiérarchie dans les ventes moyennes apparaît clairement (tableau 19). Les ventes moyennes par ouvrage des auteurs chez un

**Tableau 18 – Répartition des auteurs toujours restés dans l'autoédition par niveau de ventes suivant le type d'autoédition sur la période 2007-2016**

Unités

Composantes autoédition	Nombre d'auteurs autoédités dont un livre s'est vendu à plus de 1 000 exemplaires
Éditeur à compte d'auteurs	20
Plateforme d'autopublication	4
Auteur = éditeur	30
Éditeur ayant édité un seul livre sur la période	16

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK

**Tableau 19 – Ventés moyennes par ouvrage en fonction du parcours de l'auteur (hors « non-vendeurs »)**

Unités

Parcours	Nombre moyen d'exemplaires vendus
Auteurs toujours restés chez un éditeur classique	1 538
Auteurs toujours restés dans l'autoédition	28
Auteurs issus de l'édition classique passés à l'autoédition	180
Auteurs issus de l'autoédition passés à l'édition classique	697
Auteurs toujours restés en édition classique à l'exception d'un passage temporaire à l'autoédition	978
Auteurs toujours restés en autoédition à l'exception d'un passage temporaire en édition classique	78
Auteurs hybrides	394

Note de lecture : les auteurs toujours restés chez un éditeur classique vendent en moyenne, sur tous leurs livres commercialisés dans le réseau GfK, 1 538 exemplaires par ouvrage.

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK

éditeur classique (qu'ils y aient toujours été ou qu'ils aient été par le passé en autoédition) sont systématiquement plus élevées que les ventes moyennes des auteurs autoédités. On note que la moins bonne performance moyenne est réalisée par les auteurs toujours restés dans l'autoédition.

Au regard de l'ancienneté des auteurs, les différences apparaissent encore plus marquantes (tableau 20). Si pour l'édition classique, l'ancienneté est associée à de meilleures ventes moyennes, ce n'est pas le cas pour l'autoédition. Un auteur ne se bonifie pas nécessairement avec le temps lorsqu'il reste exclusivement dans l'autoédition. Ceux ayant déjà publié au moins 3 ouvrages enregistrent même des ventes

**Tableau 20 – Ventés moyennes par ouvrage publié entre 2007 et 2016 en fonction de l'ancienneté (hors « non-vendeurs ») pour les auteurs fidèles aux éditeurs classiques et pour les auteurs autoédités (en nombre d'exemplaires)**

Unités

Ancienneté	Auteurs fidèles à l'édition classique	Auteurs fidèles à l'autoédition
2 ans et moins	1 290	27
Plus de 2 à 5 ans	1 129	24
Plus de 5 à 10 ans	1 140	33
Plus de 10 à 20 ans	2 070	24
Plus de 20 ans	2 347	19

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK

moyennes par ouvrage plus faibles que ceux en ayant publié juste un ou deux (24 contre 29).

Lorsqu'on examine les principales caractéristiques des auteurs selon leur parcours, une typologie en quatre groupes peut être dressée (tableau 21). L'édition se polarise sur deux groupes, les plus importants en nombre : d'un côté, les auteurs exclusivement autopubliés, qui sont entrés assez récemment dans la carrière (ancienneté moyenne de 4 ans), publient un nombre limité de livres (à peine plus d'un en moyenne), ont plus difficilement accès aux circuits de distribution conventionnels et, lorsqu'ils parviennent à y être répertoriés, vendent peu d'exemplaires papier. À l'autre extrémité, les auteurs publiés exclusivement par les éditeurs ont en moyenne plus de dix ans d'ancienneté, un nombre moyen d'ouvrages proche de 3 et des ventes relativement plus importantes. Ils sont peu nombreux à ne pas être identifiés dans les réseaux de distribution.

Entre ces deux mondes « étanches », deux autres populations d'auteurs aux traits relativement homogènes peuvent être identifiées. Les rares auteurs hybrides (1,6 % de la population des auteurs) publiant en fonction des ouvrages chez un éditeur ou en autoédition, ou ceux tentés par une expérience en autoédition avant de retourner à l'édition classique ont plus de vingt ans d'ancienneté, ont publié en moyenne près de 6 livres et parviennent à réaliser de bons scores de ventes de livres imprimés. Enfin, les auteurs autopubliés repérés par des éditeurs

**Tableau 21 – Les principales caractéristiques distinctives des auteurs de littérature selon leur parcours sur la période 2007-2016**

Unités et %

Parcours des auteurs	Nombre moyen de livres publiés	Taux de « vendeurs » (en %)	Ventes moyennes par ouvrage (hors « non-vendeurs »)	Ancienneté moyenne (en années)
Classique	2,9	77,5*	1 538	10
Classique – autoédition	2,5	60,0	180	14
Autoédition – classique	3,0	67,4	697	11
Autoédition	1,4	42,0	28	4
Classique – autoédition – classique	5,7	80,8	978	21
Autoédition – classique – autoédition	3,5	68,1	78	13
Hybride	5,9	72,2	377	21

Champ : calculé à partir des ventes moyennes par ouvrage de chaque auteur.  
 \* Qui sont ces auteurs qui ne vendent rien dans le réseau GfK tout en étant chez un éditeur classique depuis toujours ? Ils représentent 22,5 % de cette catégorie. Il n'y a pas de différence significative d'âge (ils sont nés en moyenne en 1959 contre 1960). Ils sont un peu plus récents dans la carrière (premier livre publié en moyenne en 2010 contre 2005). Ils publient moins de livres (en moyenne 1,5 sur la période contre 3,3), et un peu plus féminins (49,2 % contre 43,8 %).

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK

et qui y sont restés (autoédition – classique), ceux qui par choix ou contrainte sont retournés à l’autoédition (autoédition – classique – autoédition) et les auteurs initialement publiés par des éditeurs et qui sont définitivement passés à l’autoédition (classique – autoédition) forment un quatrième groupe relativement uniforme du point de vue de l’ancienneté (entre 11 et 14 années), de l’accès aux réseaux de distribution (entre 60 % et 68 % des auteurs) et du nombre de livres publiés (entre 2,5 et 3,5). Toutefois, pour les auteurs autopubliés qui ont pu ensuite signer chez un éditeur, l’effet tremplin sur les ventes apparaît clairement. Ils parviennent à vendre en moyenne plus d’exemplaires que les deux autres catégories qui vendent peu.

### **Une diversité offerte de genres littéraires autoédités plus élevée que la diversité consommée**

Quel que soit le segment, les ventes physiques de livres autoédités apparaissent nettement inférieures (tableau 22). Si 30 % des titres sont autopubliés en moyenne sur 2007-2016, ils représentent seulement 0,3 % des ventes totales. L’écart est le plus marquant pour les romans et les fictions romanesques, segment le plus présent dans l’offre, autoéditée ou non. Ainsi, les ventes imprimées de romans sont environ 180 fois plus élevées pour un titre édité qu’autoédité. Le segment qui semble relativement mieux tirer son épingle du jeu est la poésie : les ventes des recueils autoédités sont seulement 16 fois moins élevées, mais pour un niveau de vente extrêmement modeste (environ 4 exemplaires par ouvrage dans l’autoédition et 65 dans l’édition classique).

### **Impact sur les ventes en fonction du parcours des auteurs et du type d’éditeurs**

Le passage en maison d’édition pour les auteurs initialement autopubliés permet-il de renforcer leurs ventes ? La réponse est clairement positive : un auteur ayant ce parcours (autoédition – classique) vend en moyenne 22 exemplaires imprimés par livre autoédité dans le réseau couvert par GfK et 1 458 par livre publié chez un éditeur classique (tableau 23). Grâce au travail promotionnel et à une meilleure visibilité des livres en librairie, l’auteur peut espérer en moyenne des ventes 70 fois plus élevées de ses livres édités par un éditeur classique. Cependant, il est à noter que le repérage par les éditeurs des talents autoédités ne repose pas seulement sur le nombre d’exemplaires imprimés vendus. Les avis des internautes sur les plateformes et les librairies en ligne ainsi que la cohérence des contenus avec leur ligne éditoriale justifient la sélection des éditeurs.

Pour ces auteurs d’abord autoédités puis passés à l’édition classique, les plateformes d’autopublication semblent jouer un rôle particulier.



**Tableau 22 – Comparaison des parts dans l'offre et dans la consommation des livres publiés chez un éditeur et des livres autoédités (moyennes sur la période 2007-2016)**

*En % et unités*

Genre	Tous		Édition classique		Autoédition		Part d'autoédition dans titres (en %)	Part d'autoédition dans volume total (en %)	Ratio volume moyen classique/ autoédition
	Titres proposés à la vente (en %)	Nombre moyen d'ex. vendus par ouvrage	Titres (en %)	Nombre moyen d'ex. vendus par ouvrage	Titres (en %)	Nombre moyen d'ex. vendus par ouvrage			
Histoire et critique littéraires	3,7	472	4,1	592	2,5	12	1,3	20,7	47,4
Poésie	11,6	34	8,2	65	19,1	4	2,9	50,2	17,5
Théâtre	2,8	172	2,7	260	3,2	6	0,8	34,5	44,1
Roman et fiction romanesque	47,9	2 405	42,3	3 899	61,1	22	54,0	38,5	181,4
Essais littéraires et écrits divers	6,6	1 588	6,2	2 361	7,3	73	21,9	33,8	32,3
Bande dessinée	8,5	5 483	11,7	5 627	0,8	266	8,8	2,7	21,1
Littérature pour la jeunesse	18,9	2 283	24,7	2 520	6,0	42	10,3	9,6	60,2
<b>Tous</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>30,2</b>	<b>0,3</b>

Note de lecture : les livres de poésie représentent 11,6 % des titres proposés à la vente dans le réseau GfK de 2007 à 2016 (8,2 % des titres relevant de l'édition classique et 19,1 % des titres autoédités). En moyenne, 34 exemplaires par ouvrage de poésie sont vendus dans le réseau GfK (65 pour l'édition classique et 4 pour les ouvrages autoédités). Les livres de poésie représentent 0,2 % des ventes totales de livres (0,2 % pour les livres édités et 2,9 % pour les livres autoédités). L'autoédition représente 50,2 % des titres publiés en poésie sur la période 2007-2016, mais seulement 5,5 % des exemplaires vendus. En moyenne, le volume de ventes d'un titre de poésie en édition classique est 17,5 fois plus élevé qu'en autoédition.

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK

**Tableau 23 – Ventes moyennes aux différentes étapes des parcours d’auteurs  
(moyennes des exemplaires vendus entre 2007 et 2016)**

Unités

Parcours des auteurs	Ventes moyennes par livre publié en autoédition	Ventes moyennes par livre publié chez un éditeur classique
Classique	-	3 456,0
Classique – autoédition	11,6	282,9
Autoédition – classique	21,6	1 457,8
<i>via plateforme d'autopublication</i>	9,4	1 925,9
<i>hors plateforme</i>	28,2	885,6
Autoédition	10,1	-
Classique – autoédition – classique	61,2	2 192,1
Autoédition – classique – autoédition	26,4	81,7
Hybride	55,3	1 186,4

Champ : calculé à partir des ventes de chacun des titres.

Source : calculs des auteurs à partir des données du dépôt légal BnF et de GfK

Lorsqu’il a choisi de s’autoéditer *via* une plateforme, ce qui est le cas une fois sur deux environ, l’auteur vend en moyenne 1 926 exemplaires des ouvrages qu’il publie ensuite chez un éditeur classique. S’il a fait le choix de ne pas passer par une plateforme, ses ventes moyennes dans l’édition classique sont moitié moindres (886 exemplaires). Ceci est d’autant plus marquant que ces auteurs issus des plateformes, lorsqu’ils s’autoéditent, enregistrent en moyenne des ventes de livres imprimés particulièrement faibles dans le réseau de distribution couvert par GfK.

Un effet d’autorenforcement semble exister entre les ventes en autoédition et les ventes réalisées chez un éditeur lorsque les auteurs font des allers-retours entre ces deux mondes (tableau 23). En effet, les auteurs ayant un parcours classique – autoédition – classique ou un parcours hybride présentent des ventes plus élevées non seulement pour leurs livres publiés par un éditeur mais également pour leurs ouvrages autoédités. Ces derniers semblent donc bénéficier de la visibilité – même limitée – offerte par un passage dans l’édition classique. Il est vrai qu’ils publient aussi le plus de livres et ont donc eu l’occasion d’acquérir le plus de notoriété.

## Conclusion

L'autoédition est un phénomène surmédiatisé et pourtant mal connu. En recourant à une approche statistique, cette étude tente de quantifier l'autoédition en France et de dresser pour la première fois un portrait de la diversité des auteurs autoédités. Elle met également en exergue la difficulté à lever toutes les zones d'ombre sur ce phénomène du fait de l'impossibilité d'avoir accès en France aux ventes de livres numériques autoédités ; ces données échappant actuellement aux organismes publics, aux chercheurs et aux décideurs politiques. En effet, les données des ventes de livres numériques autoédités sont recueillies à des fins privées par des plateformes numériques et sans leur autorisation, il n'est donc pas possible d'y avoir accès. Par ailleurs, il n'existe pour l'instant aucune obligation de déposer les livres numériques au dépôt légal. Une régulation est nécessaire pour favoriser un meilleur accès aux données, d'une part en contraignant les plateformes à plus de transparence sur les ventes de livres numériques, et d'autre part en adoptant le décret d'application pour le dépôt de livres numériques à la BnF.

Mais ce serait une erreur de croire que l'e-book est le format « naturel » de l'autoédition. Comme on l'a vu, le papier tient une place importante<sup>48</sup>. Dans la psyché de l'auteur autoédité, le papier est vu comme le premier pas vers une entrée dans le marché « classique » de l'éditeur. Reste à savoir si cette perception reste celle de la génération actuelle des auteurs autoédités.

L'autoédition a connu une ascension fulgurante du nombre de titres depuis 2007. Elle participe indéniablement à l'élargissement de l'éventail des livres proposés dans des genres sous-représentés dans l'édition traditionnelle, et s'adresse à des profils d'auteurs différents, souvent plus jeunes et plus féminins. L'écosystème de l'autoédition se professionnalise avec la montée en puissance des plateformes d'autopublication offrant plusieurs versions de services (de la simple impression à l'accompagnement professionnel) vis-à-vis desquels les auteurs autopubliés se classent en fonction de leurs souhaits et de leurs dispositions à payer. Mais la plateformesation de l'édition rend de moins en moins étanche la frontière entre l'autoédition et l'édition « classique ». En témoigne la stratégie adoptée par Librinova qui propose un programme d'agent littéraire pour les auteurs autoédités vendant plus de 1 000 exemplaires, dont l'objectif est la signature d'un contrat avec un éditeur traditionnel. L'autoédition est l'une des voies de

---

48. Selon une enquête de Books on Demand réalisée sur 3 230 auteurs en Europe, en 2019, 74 % des auteurs publient dans les deux formats (papier et numérique), 22 % uniquement en version papier et seulement 4 % des livres en e-book uniquement. La part des auteurs publiant leurs livres uniquement en numérique a même tendance à diminuer depuis 2016 (-1 point). Caroline DUCHESNE, Enquête : *l'auto-édition en plein essor*, Étude menée par BoD fin 2019, 23 juin 2020.

l'entrée dans le marché de l'édition. Les plateformes servent à effectuer un processus de sélection *ex post* à la diffusion et non plus seulement un processus de sélection *ex ante* comme dans l'édition traditionnelle.

L'étude révèle également que la diversité des parcours existe. L'autoédition est un marche-pied en même temps qu'un recours pour des auteurs rejetés par l'éditeur traditionnel, ou trop peu sûrs d'eux pour se tourner d'emblée vers celui-ci. Elle laisse également à certains auteurs hybrides déjà publiés l'opportunité de s'essayer à d'autres genres ou de créer un livre en toute liberté. Malgré cela, la porosité entre les deux mondes de l'autoédition et de l'édition « classique » reste pour l'heure encore limitée sur la période que nous avons pu étudier.

L'autoédition engendre-t-elle un effet positif sur la diversité consommée ? Si elle permet la découverte de nouveaux auteurs<sup>49</sup>, très peu d'auteurs de littérature francophone autoédités parviennent à se hisser parmi les best-sellers. La concentration des ventes est encore plus forte que dans l'édition traditionnelle. Un très grand nombre d'auteurs obscurs se situent dans le bout de la distribution des ventes. L'autoédition renforcerait la polarisation des ventes largement décrite dans les industries culturelles<sup>50</sup> avec un allongement de la traîne profonde (*the deep tail*).

L'autoédition ne semble donc pas pour le court/moyen terme une menace pour l'édition traditionnelle. Lorsque des auteurs autopubliés sont repérés par des maisons d'édition, l'effet tremplin sur les ventes d'auteurs en quête de reconnaissance est bien confirmé. La tendance serait donc à la complémentarité plus qu'à la substitution.

Notre étude démontre qu'en ouvrant le jeu des possibles, en soutenant certains pans en voie d'attrition de l'édition traditionnelle, l'autoédition participe quelque peu à la diversité. Il s'agit de sortir des vues caricaturales pour n'accorder à l'autoédition ni trop d'honneur, ni trop peu de considération.

---

49. Selon un sondage Babelio/KDP auprès de 4 500 lecteurs, en juillet 2017, 78 % des lecteurs considèrent que l'autoédition permet de découvrir de nouveaux talents. Syndicat national de l'édition, *Les Dix Ans des Assises du livre numérique*, 3 décembre 2018, [https://www.sne.fr/evnement\\_sne/les-10-ans-des-assises-du-livre-numerique/](https://www.sne.fr/evnement_sne/les-10-ans-des-assises-du-livre-numerique/)

50. Anita ELBERSE, *Blockbusters: Hit-making, Risk-taking, and the Big Business of Entertainment*, New York, Henry Holt and Company, 2013.

## À lire aussi



24 pages.

Téléchargeable sur le site :

<https://www.culture.gouv.fr/>

Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications

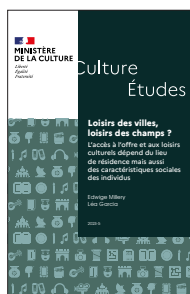
et sur [www.cairn.info](http://www.cairn.info)

CULTURE ÉTUDES 2023-4

### ***S'informer à l'ère du numérique***

Amandine Louquet

L'information est au centre des systèmes politiques démocratiques. Les médias alimentent le débat public, contribuent à l'évaluation de l'action publique et aident les citoyens à faire un choix au moment des scrutins. La population française a accès à une large offre informationnelle de par la multiplicité des canaux d'information disponibles, les lignes éditoriales choisies et les sujets traités. Dans un contexte où le numérique conduit au développement et à la diversification des manières de s'informer, l'édition 2018 de l'enquête Pratiques culturelles du DEPS – étendue en 2019 et 2020 aux départements et régions d'Outre-mer (la Guadeloupe, la Guyane, La Réunion, la Martinique et Mayotte) – intègre des questions sur le suivi de l'actualité, les thématiques et les canaux d'information. Si l'usage des réseaux sociaux et de la presse en ligne s'est développé ces deux dernières décennies, la télévision reste le média le plus utilisé pour s'informer.



32 pages.

Téléchargeable sur le site :

<https://www.culture.gouv.fr/>

Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications

et sur [www.cairn.info](http://www.cairn.info)

CULTURE ÉTUDES 2023-5

### ***Loisirs des villes, loisirs des champs ?***

***L'accès à l'offre et aux loisirs culturels dépend du lieu de résidence mais aussi des caractéristiques sociales des individus***

Edwige Millery, Léa Garcia

Les loisirs des urbains et ceux des ruraux sont-ils de nature et d'intensité comparables ? En d'autres termes, vivre en ville ou à la campagne dessine-t-il des univers de loisir différents ? L'enquête sur les pratiques culturelles de la population menée en 2018, croisée avec la grille communale de densité qui caractérise les territoires, permet d'approcher des caractéristiques selon le lieu de résidence mais aussi des caractéristiques sociales des individus. Celles-ci sont établies à partir de l'observation d'une quinzaine de pratiques relevant des loisirs culturels (sorties au musée, au spectacle, en festival, à la bibliothèque ou encore au cinéma), médiatiques (écouter la radio, des podcasts ou regarder la télévision) et ordinaires (activités d'autoproduction comme tricoter, jardiner ou cuisiner). L'étude mobilise également des indicateurs de proximité des personnes aux équipements culturels selon le type de territoire où ils résident.

Ainsi, les habitants de l'urbain dense et ceux du rural dispersé et très dispersé se distinguent par les activités de loisir qu'ils pratiquent pendant leur temps libre. La sortie culturelle au musée ou au spectacle, liée en partie à un effet d'équipement, est ainsi moins prisée des habitants du rural, lesquels sont plus nombreux à écouter la radio et à regarder la télévision que ceux de l'urbain dense. Bien que les bibliothèques et les cinémas soient les premiers équipements culturels de proximité, leur fréquentation reste liée au niveau de diplôme et à la catégorie socioprofessionnelle, cumulés à un net effet territorial. À l'inverse, la fréquentation de festivals, présents sur l'ensemble du territoire, n'a pas d'effet territorial discriminant pour les ruraux. Tout comme pour les autres activités d'autoproduction que sont le bricolage, le jardinage ou les travaux d'aiguille, les ruraux et les cadres sont, dans l'ensemble, plus engagés dans la pratique que les urbains ou les ouvriers. Aux caractéristiques sociales des individus s'ajoute donc un effet territorial plus ou moins marqué selon les activités. L'éloignement des centres urbains, où se concentrent l'offre culturelle et les services, explique en partie cet effet territorial, qui concerne cependant moins les cadres et les diplômés du supérieur.

---

## Abstract

### **Self-publishing printed French-language books: an overlooked market**

*The supply of self-published books has grown considerably over the last two decades, driven by technical developments in the publishing supply chain, the growth of online commerce and disintermediation in the cultural industries. However, the intricacies of self-publishing remain largely unknown. Are there certain segments or sub-segments that are more likely to be self-published? Does the average socio-demographic profile of a self-published author differ from that of an author published by a traditional publisher? What is the market appetite for self-published books and how do traditional publishers utilise self-publishing? Sourced from legal deposit and the GfK institute, unprecedented statistical analysis based on printed books alone provides some initial answers to these questions, with the underlying question being to what extent self-publishing diversifies the range of works published.*

*In 2015, nearly a quarter of the paper books deposited at the Bibliothèque nationale de France (BnF) were self-published, compared with a tenth 40 years ago. In the same year, 61% of self-published books were in the field of literature and writing techniques, compared with 43% of traditionally published books. While the share of this publishing segment rose for both types of book between 2006 and 2015, the increase was greater for self-publishing. In 2015, within French literature, poetry accounted for twice as many self-published books as conventionally published ones, with 60% of poetry books being self-published. Novels are also over-represented in self-publishing, unlike children's literature and comics. Among authors of French literature who have submitted at least one book between 1970 and 2016, 48.5% have done so solely via traditional publishing and 40% via self-publishing. Among these authors, 72% of those aged 30 and under are self-published, versus 24% who have gone down the avenue of traditional publishing. The proportion of female authors is the same across both publishing methods, at around 41%. Lastly, among authors of French-language literature (excluding translations) who published between 2007 and 2016, those who are exclusively traditionally published publish an average number of books that is twice as high as that of exclusively self-published authors. Self-publishing is less present than traditional publishing in bestseller sales, and more present at the tail end of distribution sales. For authors who were initially self-published, the move to a traditional publishing house significantly boosts their sales.*

---

Directeur de la publication : Amandine Schreiber,  
cheffe du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation  
Responsable de la publication : Inès Cartier

Date de publication : mars 2024

**Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :**  
<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications>  
[https://www.cairn.info/editeur.php?ID\\_EDITEUR=DEPS](https://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS)

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.  
Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse  
[contact.deps@culture.gouv.fr](mailto:contact.deps@culture.gouv.fr)



L'autoédition agace aussi bien qu'elle fait rêver. Elle agace les acteurs traditionnels du livre qui y voient une dénégation du lent travail qu'ils assurent tout en portant en elle l'illusion – ou parfois la réalité – de talents cachés qu'elle seule permettrait de faire connaître et reconnaître. Malgré une offre de livres autoédités considérablement développée depuis deux décennies, l'autoédition et ses particularités demeurent assez mal connues.

L'exploitation statistique inédite des données, pour les seuls livres imprimés, du dépôt légal et de l'institut GfK permet d'analyser la diversification de l'offre éditoriale apportée par l'autoédition de livres. Ainsi, en 2015, près du quart des livres papier déposés à la Bibliothèque nationale de France (BnF) sont autoédités, contre un dixième il y a 40 ans. La répartition des livres autoédités varie fortement selon les genres : la poésie et les romans sont ainsi surreprésentés en autoédition, à l'inverse de la bande dessinée et de la littérature jeunesse. Du côté des auteurs, l'étude révèle une polarisation marquée entre l'autoédition et l'édition traditionnelle. Les auteurs fidèles à leurs éditeurs publient deux fois plus en moyenne que ceux autoédités et vendent en moyenne bien plus d'exemplaires. Cette étude permet ainsi de sortir des vues caricaturales pour n'accorder à l'autoédition ni trop d'honneur, ni trop peu de considération.

Téléchargeable sur le site :  
[www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques](http://www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques)  
et sur  
[www.cairn.info](http://www.cairn.info)

ISBN : 978-2-11-141041-1

